



MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ
DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT
RÉUBLIQUE DU BÉNIN

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS-3) 2020-2023





Porte du non retour (Ouidah)

STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE 2020-2023



AVANT-PROPOS

La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) se réfère à un ensemble d'informations statistiques qui répondent au besoin collectif de l'Administration Publique, dans les domaines économique, démographique, social, culturel et environnemental. Elle représente le cadre de référence de l'action gouvernementale en matière de promotion des questions statistiques. A cet égard, la SNDS définit et planifie, à moyen terme, les outils permettant de suivre et d'évaluer les politiques du Gouvernement dans tous les secteurs prioritaires.

Au Bénin, deux Stratégies Nationales de Développement de la Statistique ont été élaborées et mises en œuvre. La seconde, qui a couvert la période 2014-2016, est arrivée à son terme avec un taux global de réalisation estimé à 39%. Malgré ce faible taux, de nombreuses avancées ont été relevées, notamment dans le volume de la production statistique. En effet, plusieurs rapports statistiques ont été publiés à la grande satisfaction des pouvoirs publics et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a été de plus en plus sollicité à travers les conventions d'assistance technique pour appuyer les administrations sectorielles.

Ces efforts doivent être entretenus et orientés vers les aspects qualitatifs qui semblent être au cœur des insatisfactions notées. Egalement, la mobilisation des ressources a été appréciable, même si les retards liés aux procédures n'ont pas permis de produire à temps tous les résultats escomptés.

Cette situation a mis en exergue la nécessité d'un financement pérenne des activités de la statistique.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la SNDS-1 et de la SNDS-2 a permis de tirer d'autres leçons, notamment la nécessité de l'alignement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sur les prochaines SNDS, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement adoptée en 2005. Cette recommandation a été également formulée dans les rapports sur les appuis financiers à la statistique (CRESS¹) élaborés en 2013 et 2020 avec l'appui de PARIS21.

La définition d'une nouvelle stratégie se préoccupe de contribuer au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'Action du Gouvernement (PAG), du Plan National de Développement (PND), du Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D) et des différentes stratégies sectorielles de développement, à travers la mesure régulière de leurs indicateurs d'effets.

La SNDS-3 permettra prioritairement au Système Statistique National (SSN), d'accompagner l'Etat du Bénin vers son objectif global de développement retenu dans le PND à l'horizon 2025. Cet objectif de développement doit se traduire dans le domaine statistique par le passage du pays du Système Général de Diffusion des Données (SGDD) qui a été mis en place pour les pays en voie de développement vers la Norme Spéciale de Diffusion de Données (NSDD) qui représente une meilleure garantie de la qualité des statistiques produites.

¹Country Report on Support of Statistics

En outre, la SNDS-3 étant alignée aux orientations de la deuxième édition de la Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA-II) adoptée en 2018, elle intègre les préoccupations liées à l'Agenda de développement durable 2030 des Nations-Unies et à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. De même, la présente Stratégie s'ouvre aux questions émergentes telles que la problématique de la gouvernance, paix et sécurité, le progrès social, etc.

Tout en prenant aussi en compte les leçons qui découlent de la mise en œuvre de la SNDS-2 (2014-2016), la SNDS-3 (2020-2023) a intégré d'autres préoccupations liées :

- aux principes fondamentaux de la statistique officielle révisés en 2014 ;
- à l'environnement et au changement climatique ;
- au Système d'Information Géographique (SIG) ;
- à la digitalisation des activités statistiques.

Le Gouvernement saisit l'occasion pour renouveler ses remerciements à tous les acteurs du SSN et aux Partenaires au développement pour leur étroite collaboration et pour les appuis multiformes et constants qu'ils n'ont cessé d'apporter pour le développement du Bénin en général et celui de la statistique en particulier. Grâce à l'effort conjugué de toutes les parties prenantes, nous avons la conviction que la mise en œuvre de la SNDS-3 connaîtra un meilleur taux de réalisation que les précédentes, pour une production statistique abondante et adaptée aux normes internationales.



Abdoulaye **BIO TCHANÉ**,
Ministre d'Etat chargé du Plan
et du Développement

Sommaire

INTRODUCTION	1
Contexte et justification.....	1
Démarche méthodologique de l'élaboration de la SNDS-3.....	3
CHAPITRE 1 : DIAGNOSTIC DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL (SSN)	5
1.1. Organisation du Système Statistique National.....	5
1.2. Bilan de la mise en œuvre de la SNDS2.....	7
1.3. Forces, faiblesses, opportunités et menaces du Système Statistique National.....	10
CHAPITRE 2 : ORIENTATION STRATEGIQUE DU SSN	17
2.1. Enjeux et défis spécifiques du Système Statistique National.....	18
2.2. Vision du Système Statistique National.....	20
2.3. Axes stratégiques de la SNDS 3.....	20
CHAPITRE 3 : ACTIONS ET CHANGEMENTS ATTENDUS DE LA SNDS-3	25
3.1. Axe stratégique 1 : Renforcement du cadre de fonctionnement du Système Statistique National.....	26
3.2. Axe stratégique 2 : Amélioration et diversification de la production statistique de qualité et adaptée aux besoins de la planification du développement.....	32
3.3. Axe stratégique 3 : Promotion de la culture statistique et de l'utilisation de l'information socio-économique.....	37
3.4. Portée de la théorie du changement de la SNDS-3.....	39
CHAPITRE 4 : MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS-3	41
4.1. Dispositif de mise en œuvre et financement de la stratégie.....	41
4.2. Mécanisme de suivi-évaluation.....	46
4.3. Conditions de réussite de la stratégie.....	48
4.4. Cadre de mesure des performances.....	49
CONCLUSION	60
ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE RENFORCEMENT DE CAPACITES STATISTIQUES	61
ANNEXE 2 : PLAN D'ACTION BUDGETISE DE LA STRATEGIE	62
ANNEXE 3 : MATRICE D'ARRIMAGE ENTRE LA SNDS-3, LES ODD ET LE PND	77
ANNEXE 4 : EQUIPE DE L'ELABORATION DE LA SNDS-3	80
TABLE DES MATIERES	82

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

- ADS** ▲ Adjoint Technique en Statistique
- AFRISTAT** ▲ Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
- ASSI** ▲ Agence des Services et Systèmes d'Information
- ATS** ▲ Agent Technique en Statistique
- BAD** ▲ Banque Africaine de Développement
- BCEAO** ▲ Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CAPESA** ▲ Centre d'Appui aux Ecoles de Statistiques Africaines
- CAPI** ▲ Computer Assisted Personal Interviewing / Interview personnelle assistée par ordinateur
- CAS** ▲ Charte Africaine de la Statistique
- CEDEAO** ▲ Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
- CER** ▲ Communautés Économiques Régionale
- CIPD** ▲ Conférence Internationale sur la Population et le Développement
- CNLC** ▲ Commission Nationale de la Législation et de Codification
- CNS** ▲ Conseil National de la Statistique
- CSPEF** ▲ Cellule de Suivi des Programmes Économiques et Financiers
- DAF** ▲ Direction Administrative et Financière
- DCSFR** ▲ Direction de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche
- DGAE** ▲ Direction Générale des Affaires Économiques
- DHIS-2** ▲ District Health Information System 2 / Système d'Information Sanitaire de Zone 2ème génération
- DPP** ▲ Direction de la Programmation et de la Prospective
- DSA** ▲ Direction des Statistiques Agricoles
- DSEE** ▲ Direction des Statistiques et des Études Économiques
- DSS** ▲ Direction des Statistiques Sociales
- DUE** ▲ Délégation de l'Union Européenne
- EPT** ▲ Éducation Pour Tous
- FED** ▲ Fonds Européen de Développement
- FMI** ▲ Fonds Monétaire International
- FNDS** ▲ Fonds National de Développement de la Statistique
- GED** ▲ Gestion Électronique des Documents
- IHPC** ▲ Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
- INSAE** ▲ Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique

- ISE** ▲ Ingénieur Statisticien-Économiste
- ITS** ▲ Ingénieur des Travaux Statistiques
- MAEC** ▲ Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération
- MAEP** ▲ Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- MASM** ▲ Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
- MCP** ▲ Ministère de la Communication et de la Poste
- MCVDD** ▲ Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
- MDGL** ▲ Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
- MDN** ▲ Ministère de la Défense Nationale
- MEF** ▲ Ministère de l'Economie et des Finances
- MEMP** ▲ Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire
- ME** ▲ Ministère de l'Energie
- MEM** ▲ Ministère de l'Eau et des Mines
- MESFTP** ▲ Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle
- MESRS** ▲ Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- MIC** ▲ Ministère de l'Industrie et du Commerce
- MISP** ▲ Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
- MIT** ▲ Ministère des Infrastructures et des Transports
- MJL** ▲ Ministère de la Justice et de la Législation
- MND** ▲ Ministère du Numérique et de la Digitalisation
- MPPME** ▲ Ministère de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
- MSa** ▲ Ministère de la Santé
- MSp** ▲ Ministère des Sports
- MTCA** ▲ Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts
- MTFP** ▲ Ministère du Travail et de la Fonction Publique
- NADA** ▲ National Data Archive
- NSDD** ▲ Norme Spéciale de Diffusion des Données
- ODD** ▲ Objectifs de Développement Durable
- OEF** ▲ Observatoire de l'Emploi et de la Formation
- PaaS** ▲ Plateform As A Service (Utilisation des Plateformes Cloud comme Service)
- PAG** ▲ Programme d'Actions du Gouvernement
- PARIS21** ▲ Partnership in Statistics for Development in the 21st Century
- PC2D** ▲ Programme de Croissance pour le Développement Durable
- PIB** ▲ Produit Intérieur Brut
- PND** ▲ Programme National de Développement
- RGPH** ▲ Récentement Général de la Population et de l'Habitat
- SaaS** ▲ Software As A Service (Utilisation des Logiciels Cloud comme Service)
- SCRP** ▲ Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
- SGDD** ▲ Système Général de Diffusion des Données

- SGSI** ▲ Service de Gestion du Système d'Information
- SHaSA** ▲ Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique
- SIG** ▲ Système d'Information Géographique
- SIGFiP** ▲ Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
- SIPAGES** ▲ Système National Intégré de Production, d'Analyse et de Gestion des Statistiques
- SNDS** ▲ Stratégie National de Développement de la Statistique
- SNIGS** ▲ Système National d'Information et de Gestion Sanitaires
- SNISA** ▲ Système National Intégré des Statistiques Agricoles
- SSN** ▲ Système Statistique National
- STP** ▲ Secrétariat Technique Permanent
- TOFE** ▲ Tableau des opérations financières de l'État
- UA** ▲ Union Africaine

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1	▲ Taux de réalisation de la SNDS-2 par axe stratégique et par objectif stratégique (%)	7
Tableau 2	▲ Effectif du personnel du SSN et besoin additionnel exprimé	12
Tableau 3	▲ Point des ressources du SSN	13
Tableau 4	▲ Point sur l'actualité de la production des statistiques sectorielles courantes	14
Tableau 5	▲ Axes et objectifs stratégiques de la SNDS-3	21
Tableau 6	▲ Structure budgétaire de la SNDS-3 par axe stratégique	45
Tableau 7	▲ Plan de financement de la SNDS-3 (en millions de FCFA)	46
Tableau 8	▲ Structure du budget de la SNDS-3 par source de financement	48

DEFINITIONS DES CONCEPTS CLES

Autorité statistique : Tout service ou tout organisme habilité par un texte législatif ou réglementaire à développer, produire et diffuser des statistiques publiques.

Collecte des données : Enquêtes statistiques et toutes autres méthodes d'obtention d'informations à partir de différentes sources, y compris des sources administratives.

Diffusion : Activité par laquelle des statistiques et des analyses statistiques sont accessibles aux utilisateurs.

Données administratives : Les données collectées par les soins ou au nom d'autorités nationales ou locales autres qu'une autorité statistique, à des fins administratives, en conformité avec des bases juridiques autres que la législation statistique.

Enquête statistique : Opération technique qui consiste à collecter des informations sur toutes ou une partie des unités statistiques d'une population donnée.

Fichiers administratifs : Ensemble des dossiers détenus par une administration ou un organisme public ou parapublic et contenant des informations pouvant être exploitées à des fins de diffusion sous forme de statistiques.

Métadonnées : Eléments permettant de cerner un indicateur ou une opération tels que la définition, la méthode de calcul, les sources des données de base, le niveau pertinent de désagrégation, l'institution responsable, les sources des données statistiques et les contraintes.

Personnel technique de la statistique : Tout titulaire d'un diplôme en statistique, en économétrie, en planification, en démographie, en informatique ou dans des disciplines connexes, qui exerce pour une période déterminée ou indéterminée une activité de collecte, de traitement, d'analyse, de diffusion ou de dissémination des informations statistiques au sein d'une structure du Système Statistique National (SSN).

Statistiques : Informations quantitatives et qualitatives, agrégées et représentatives, caractérisant un phénomène collectif au sein d'une population considérée.

Statistiques publiques ou statistiques officielles : Statistiques produites et diffusées selon les normes par les autorités statistiques.

Système Statistique National : L'ensemble des administrations publiques, parapubliques et privées chargées d'une mission de service public, qui produisent, analysent et diffusent des statistiques ou qui assurent la formation des statisticiens et des démographes.

Visa statistique : Autorisation écrite et délivrée par le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE).

INTRODUCTION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis la fin des années 90, les leaders africains ont exprimé leur engagement en faveur du développement, avec la création de l'Union Africaine et l'adoption du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), afin de relever les défis de développement auxquels est confronté le continent. Ainsi, ces leaders ont régulièrement acté, à chaque cycle, leur détermination à réaliser les objectifs qu'ils se sont fixés à travers des documents de planification stratégique tels que les Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté (SRP), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Agenda 2063 et autres plans nationaux de développement.

La réalisation de ces objectifs requiert l'adoption de méthodes clairement définies et systématiques de suivi-évaluation ainsi que l'établissement de rapports chiffrés sur les résultats obtenus et sur l'impact des actions de développement. Dans cet ordre d'idées, plusieurs conférences internationales ont mis successivement l'accent sur l'importance de renforcer les systèmes statistiques nationaux pour améliorer continuellement la qualité des statistiques officielles. Il s'agit en l'occurrence du Plan d'Action de Marrakech pour les Statistiques (PAMS) de 2004, de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement adoptée en 2005, des résolutions de la deuxième réunion du Forum sur le Développement Statistique en Afrique (FASDEV-II) tenue en 2006 et du Plan d'Action de Busan pour la Statistique (BAPS) adopté en 2011.

La réalisation de ces objectifs requiert l'adoption de méthodes clairement définies et systématiques de suivi-évaluation ainsi que l'établissement de rapports chiffrés sur les résultats obtenus et sur l'impact des actions de développement. Dans cet ordre d'idées, plusieurs conférences internationales ont mis successivement l'accent sur l'importance de renforcer les systèmes statistiques nationaux pour améliorer continuellement la qualité des statistiques officielles. Il s'agit en l'occurrence du Plan d'Action de Marrakech pour les Statistiques (PAMS) de 2004, de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement adoptée en 2005, des résolutions de la deuxième réunion du Forum sur le Développement Statistique en Afrique (FASDEV-II) tenue en 2006 et du Plan d'Action de Busan pour la Statistique (BAPS) adopté en 2011.

S'appuyant sur ces recommandations et résolutions, plusieurs documents cadres du développement des statistiques en Afrique ont été élaborés pour accompagner les Etats parties de l'Union Africaine et veiller à l'harmonisation de leurs démarches au niveau national. Il s'agit notamment du Cadre stratégique régional de référence pour le développement de la statistique en Afrique (CSRR) adopté en 2007, de la Charte africaine de la statistique adoptée en 2009 et de la deuxième Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA 2) de 2018.

A l'instar de plusieurs pays africains, le Bénin a lancé en avril 2007, les travaux d'élaboration de sa première Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 1) en vue d'une meilleure réorganisation du Système Statistique National (SSN). Cette stratégie mise en oeuvre de 2008 à 2012 a été suivie d'une deuxième édition (SNDS 2)

adoptée en 2014 pour dynamiser et rendre performantes toutes les unités de production statistique créées sous la première. Bien que la mobilisation des ressources des principaux PTF concernés ait été appréciable, les retards accumulés depuis le démarrage de la SNDS-2 n'ont pas permis de produire à temps tous les résultats escomptés. Cette situation met en exergue la nécessité d'un financement pérenne des activités statistiques..

Avec la fin de la SNDS-2 en 2016, l'élaboration de la troisième génération des SNDS s'impose comme une nécessité dans un contexte national marqué, d'une part par les exigences actuelles de l'environnement institutionnel et financier, et d'autre part par les défis techniques découlant des demandes en statistiques nouvelles induites par les agendas internationaux et nationaux.

En effet, le Bénin a adopté sa propre vision de développement à long terme (Vision Bénin 2025, Alafia). Cette vision nationale vise, entre autres, à faire du Bénin à l'horizon 2025, « **un pays phare, bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement et de bien-être social** ». Dans ce cadre, il a été mis en place divers programmes de développement, au rang desquels le Plan National de Développement (PND), le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) et le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D), et dont les diverses stratégies sectorielles sont les émanations. Le SSN doit assurer la production des indicateurs essentiellement d'impact pour le suivi de tous ces programmes nationaux et stratégies sectorielles.

Afin d'assurer la cohérence et la convergence entre les programmes, le Bénin a

tenu compte des priorités des différents agendas internationaux dans son Plan National de Développement (PND). En effet, le Bénin s'est engagé à participer à un processus de suivi et d'évaluation périodique des progrès accomplis dans la mise en oeuvre des différentes stratégies et programmes dans lesquels il est partie prenante aux niveaux régional, continental et international :

- à travers les communautés économiques régionales (CER),
- l'Agenda 2063 de l'Union Africaine,
- la Stratégie décennale de la BAD,
- et l'Agenda 2030 relatif au développement durable.

Ces divers agendas constituent des cadres de référence en matière de développement. Ceci n'est pas sans conséquence sur le système statistique national, qui devra fournir les indicateurs d'impact qui relèvent principalement de sa responsabilité.

Toutefois pour le PND, son cadre de mesure des effets, bien que se basant sur plusieurs indicateurs de suivi des ODD, fait également recours à d'autres indicateurs que doit produire l'ensemble du Système Statistique National (SSN). Par conséquent, la SNDS-3 doit veiller à la production des indicateurs listés dans les cadres de mesure des progrès des ODD, du PC2D et du PND.

DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ELABORATION DE LA SNDS-3

Le processus de préparation du document de la SNDS-3 a démarré en juin 2017 par la mise en place d'un Secrétariat Technique Permanent (STP) présidé par la Directrice Générale Adjointe (DGA) de l'INSAE et ayant comme rapporteur le DCSFR de l'INSAE. Le Chef du Service de la Coordination Statistique de l'INSAE en a assuré le Secrétariat. Par la suite, le Secrétariat s'est mis dans le processus de la rédaction de la feuille de route qui devra être soumise à la DUE pour solliciter son appui. Après un processus de validation de cette feuille de route entre la DUE et l'INSAE, le STP a procédé à la rédaction du projet des TDR de l'assistance technique pour l'élaboration de la SNDS-3. Ce projet a été par la suite validé par les deux (2) parties. Sur la base de ces TDR et de l'appel d'offre qui a été lancé, un cabinet a été sélectionné pour appuyer le STP. La mission d'assistance technique s'est réalisée en trois (3) phases :

- La première phase qui s'est déroulée du 21 août au 1er septembre 2017 a permis de réaliser les tâches suivantes : (i) bilan de la SNDS-2, (ii) diagnostic du SSN, (iii) rédaction du cadre logique et de l'orientation stratégique pour la SNDS-3. Au cours de cette première phase, des séances de travail ont été organisées d'abord avec les dirigeants de l'INSAE ensuite avec les structures statistiques sectorielles organisées en huit (8) groupes pour faire l'évaluation des capacités statistiques ainsi que des ressources humaines et financières du SSN, et enfin avec le groupe des PTF pour échanger sur la problématique du financement des activités

statistiques. Au cours de ces séances de travail, des guides d'entretien ont été adressés aux producteurs et aux utilisateurs. Il importe de noter que ces guides d'entretien ont été transmis par le STP aux intéressés avant la tenue des séances de travail.

- La deuxième phase de la mission d'assistance technique qui s'est déroulée du **29 janvier au 16 février 2018** avait pour objectif la rédaction du plan d'action budgétisé et la conception du mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie. Au total, neuf (9) séances de travail ont été organisées avec les structures de production statistique sectorielle, quatre (4) avec les Directeurs de l'INSAE et cinq (5) rencontres séparées avec les PTFs. En outre, la mission a eu à visiter la Commission Nationale de Législation et de Codification (CNLC) et l'Agence des Services et Systèmes Informatiques (ASSI). A cette étape, le plan d'action a été obtenu grâce au remplissage du cadre logique par des projets d'activités et de réformes qui ont été ensuite priorisées selon les critères de pertinence et de faisabilité. Après le travail de terrain, les consultants ont procédé à la rédaction à distance du projet de document de la SNDS-3 pour ensuite le transmettre au STP pour observations et amendements.

Développement de la Statistique

- Au cours de la troisième phase de la mission programmée du **09 au 27 juillet 2018** les activités suivantes ont été réalisées : (i) préparation et organisation

de l'atelier de restitution et de pré-validation du projet de document de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique.

- Au cours de la troisième phase de la mission programmée du 09 au 27 juillet 2018 les activités suivantes ont été réalisées : (i) préparation et organisation de l'atelier de restitution et de pré-validation du projet de document de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (2020-2023) et (ii) rédaction d'un avant-projet de contrat Délégation UE_ Ordonnateur National FED_ INSAE relatif à la mise en oeuvre de la SNSD-3. Le processus d'élaboration de la SNDS-3 s'est déroulé de façon participative et itérative

entre toutes les parties prenantes et a bénéficié également de l'appui technique d'organismes régionaux tels que la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), qui a diligenté une mission d'experts du 18 au 27 juin 2018 puis, du 03 au 11 septembre 2018.

La SNDS-3 a été validée à l'issue de la session ordinaire du Conseil National de la Statistique (CNS) tenue le **17 septembre 2019** et adoptée par le Conseil des Ministres en sa session du **22 avril 2020**.

Le présent document aborde successivement le diagnostic du SSN, l'orientation stratégique, le plan d'action et le mécanisme de mise en oeuvre.



Cascade de Tanougou, Bénin

CHAPITRE 1 : DIAGNOSTIC DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL (SSN)

Ce chapitre fait le bilan de la deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-2) et retrace les performances actuelles du Système Statistique National (SSN). Il est structuré autour des trois points suivants : (i) l'organisation du Système Statistique National ; (ii) le bilan de la mise en œuvre de la SNDS-2 ; (iii) les forces, faiblesses, opportunités et menaces du Système Statistique National.

1.1. ORGANISATION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

1.1.1. Cadre institutionnel et légal

Le Système Statistique National (SSN) comprend l'ensemble des services et organismes qui ont pour mission de fournir aux divers utilisateurs (administrations publiques, entreprises, organisations nationales, sous régionales, régionales et internationales, médias, chercheurs et grand public) les données statistiques officielles se rapportant à tous les domaines, notamment ceux relatifs à l'économie, au social, à la démographie, à la culture et à l'environnement. Le SSN repose fondamentalement sur deux (2) piliers :

- L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) ;
- Les Services de Gestion des Systèmes d'Informations et les autres administrations de production statistique des départements ministériels.

En dehors de l'INSAE qui dispose d'une relative autonomie de gestion, les entités statistiques des ministères ont pour la plupart des statuts de services rattachés à des Directions.

Sur le plan juridique, l'activité statistique au Bénin est encadrée par la Loi n°99-014 du 12 Avril 2000 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS).

Le SSN est dirigé par le Conseil National de la Statistique (CNS). Ce Conseil est un organe consultatif qui oriente et supervise les activités statistiques officielles, et qui intègre en son sein, en plus des membres du SSN, les représentants des divers utilisateurs de statistiques.

Conformément aux articles 10, 12 et 14 de la loi statistique sus-évoquée, le Conseil National de la Statistique a plusieurs organes de décision à savoir :

- la Présidence du CNS, assuré par le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement;
- le Secrétariat du CNS, assuré par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse (INSAE).
- les commissions techniques au nombre de trois (3) et au sein desquelles travaillent les membres du SSN.

Le cadre législatif du SSN s'est élargi en avril 2012 suite à la ratification par le Bénin de la Charte Africaine de la Statistique dont les principes de base sont d'application obligatoire, à savoir : (i) l'indépendance professionnelle, (ii) la qualité, (iii) le mandat pour la collecte, (iv) la diffusion, (v) la protection des données individuelles et des sources, (vi) la coordination et la coopération.

Notons aussi qu'un projet de nouvelle loi statistique est en cours d'adoption.

1.1.2. Cadre technique de la production statistique

Chacune des structures composant le système statistique béninois opère dans un champ d'activités bien précis suivant une organisation de forme pyramidale à quatre (4) niveaux à savoir : national, sectoriel, déconcentré et celui des sources de données. Aux niveaux national et sectoriel se trouvent les autorités statistiques qui sont dotés d'un mandat légal de production et de diffusion des statistiques publiques/officielles. Au niveau déconcentré, on retrouve les structures chargées de la collecte et/ou du traitement des données primaires relevant de leurs compétences dans les départements et communes du pays.

Le dernier niveau est celui des fournisseurs de données qui regroupent notamment les populations, les ménages, les entreprises et les administrations.

Le principal producteur de statistiques sociales, démographiques et économiques, au Bénin est l'INSAE, autorité statistique centrale du système. Il réalise suivant les périodicités convenues les recensements et les enquêtes nationales auprès des ménages et des entreprises. L'INSAE centralise et diffuse les synthèses des données statistiques produites par l'ensemble du SSN dans les délais requis. Il apporte également son appui technique aux autres autorités statistiques pour la mise en place, la gestion et le développement de leur système d'informations statistiques.

Au sein des ministères, il existe également des entités ayant un mandat et une expérience dans la production des statistiques officielles. Il s'agit en l'occurrence des Services de Gestion des Systèmes d'Information (SGSI) logés au sein des Directions de Programmation et de la Prospective des Ministères, des Offices, Unités et Directions Techniques dotés d'un ou plusieurs services statistiques. Ces services collectent, centralisent, traitent et diffusent les statistiques sectorielles relevant de leurs compétences. Les SGSI des Ministères sectoriels ne sont pas tous au même niveau d'intégration et de développement.

Certaines structures sectorielles s'appuient sur les antennes départementales de leur ministère pour la collecte des informations de base. Pour la majorité d'entre elles, le mode de centralisation des données n'étant pas suffisamment informatisé, il requiert des missions de collecte sur toute l'étendue du territoire national.

Par ailleurs, la Direction Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO),

autorité monétaire de l'espace UEMOA, est considérée comme membre du SSN car elle élabore et diffuse chaque année les statistiques monétaires (la situation condensée des banques) et la balance des paiements du Bénin.

1.2. BILAN DE LA MISE EN OEUVRE DE LA SNDS-2

Suite aux travaux d'examen détaillé de la mise en oeuvre de son plan d'action budgétisé, la SNDS-2 apparaît très partiellement réalisée, environ 39%, estimée en pondérant par leurs poids financiers les performances atteintes selon les 4 axes stratégiques. La matrice du taux de réalisation par axes et objectifs se présente comme suit :

Tableau 1 : Taux de réalisation de la SNDS-2 par axe stratégique et par objectif stratégique (%)

Axe stratégique/Objectif stratégique	Taux de réalisation (%)
<i>Axe stratégique 1 : Rénovation et renforcement du cadre institutionnel et légal pour le développement de la statistique</i>	39,8
<i>Objectif stratégique 1.1 : Rénover le cadre institutionnel et légal du SSN</i>	25,0
<i>Objectif stratégique 1.2 : Renforcer les capacités institutionnelles du SSN pour une coordination effective et efficace des activités statistiques</i>	81,9
<i>Objectif stratégique 1.3 : Renforcer la décentralisation et la déconcentration du SSN</i>	12,5
<i>Axe stratégique 2 : Renforcement des capacités de production des données statistiques</i>	32,8
<i>Objectif stratégique 2.1 : Doter le SSN d'une politique de formation et de recrutement du personnel statisticien et assimilé</i>	8,3
<i>Objectif stratégique 2.2 : Doter les structures du Système Statistique National de matériels et d'équipements adéquats</i>	50,0
<i>Objectif stratégique 2.3 : Promouvoir l'analyse approfondie des données issues des opérations statistiques et la recherche</i>	35,4
<i>Objectif stratégique 2.4 : Mettre en place un fonds national de développement statistique</i>	37,5
<i>Axe stratégique 3 : Développement de la production statistique de qualité, respectant les normes internationales et adaptée aux besoins des utilisateurs</i>	45,9
<i>Objectif stratégique 3.1 : Assurer le respect des normes internationales dans la production statistique</i>	33,3
<i>Objectif stratégique 3.2 : Assurer la production régulière de statistiques de qualité répondant aux engagements internationaux et nationaux pris (OMD, SCRP, MAEP, EPT, CIPD, etc.)</i>	54,6
<i>Objectif stratégique 3.3 : Assurer la production statistique de qualité désagrégée et selon le genre</i>	50,0
<i>Axe stratégique 4 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistiques</i>	16,6
<i>Objectif stratégique 4.1 : Renforcer la mise en place des bases de données et l'archivage documentaire et numérique de l'information statistique en vue d'améliorer l'accès aux données</i>	0,00
<i>Objectif stratégique 4.2 : Disposer d'une politique de publication et de diffusion des données statistiques</i>	33,3

1.2.1. Evaluation des réalisations des actions inscrites dans l'axe stratégique 1

L'axe stratégique 1 (6% du financement de la SNDS-2) est réalisé à 40%. Ce qui signifie que la rénovation et le renforcement du cadre institutionnel et légal pour le développement de la statistique sont restés limités. Ainsi, on note que :

- a)** la nouvelle loi statistique n'est pas encore votée ;
- b)** Si certains renforcements de capacités techniques sont observables dans quelques rares secteurs, l'atteinte de l'effectivité et de l'efficacité reste à être assurée par la direction en charge de la coordination statistique au sein de l'INSAE dont le personnel est très largement insuffisant. De même, le renforcement des capacités techniques reste beaucoup moins avancé dans les relations entre les structures statistiques ministérielles et leurs services déconcentrés ;
- c)** Les comités de coordination de l'activité statistique au niveau départemental et communal n'ont pas été créés. Bien que quelques renforcements relatifs à la programmation d'activités statistiques soient observables au niveau départemental dans certains gros secteurs (Santé, Education, Agriculture, Justice), il ressort que le financement des activités statistiques reste problématique.

1.2.2. Evaluation des réalisations des actions inscrites dans l'axe stratégique 2

L'axe stratégique 2 (19% du financement de la SNDS-2) est réalisé à 33%. Les capacités de production des données statistiques ne

se sont que faiblement renforcées. En effet

- a)** Aucune véritable politique de formation et de recrutement du personnel statisticien et assimilé n'a été mise en place ;
- b)** D'une manière générale, les structures du SSN restent faiblement dotées en matériels et équipement adéquats ;
- c)** Si l'analyse approfondie des recensements et des enquêtes statistiques a été effectivement réalisée malgré quelques retards, l'établissement de relations de partenariat entre le SSN et les universités ou institutions de recherche qui doit l'accompagner n'a pas connu de réel développement ;
- d)** Même si quelques secteurs ont pu créer des lignes budgétaires, souvent insuffisamment alimentées pour assurer le financement autonome des activités statistiques, et que la subvention de l'INSAE a connu un relèvement significatif en 2017, le financement régulier et stable des activités statistiques reste problématique, car le Fonds National de Développement Statistique (FNDS) n'a pas pu être mis en place. En effet, l'Etat ne finance que 44% du budget de l'INSAE, part qui ne représente en fait que les salaires du personnel. La quasi-totalité des activités de production statistique est supportée par les Partenaires Techniques et Financiers. Notons cependant que, quelques efforts sont faits par l'Etat pour le financement des activités des services sectoriels. En effet, pour l'ensemble des services statistiques sectoriels, il est possible d'observer une croissance soutenue des crédits prévus notamment en provenance du budget national, mais en réalité les décaissements effectifs de ces crédits ont baissé en 2016.

1.2.3. Evaluation des réalisations des actions inscrites dans l'axe stratégique 3

L'axe stratégique 3 (66% du financement de la SNDS-2) est réalisé à 46%. L'atteinte des objectifs de l'axe stratégique 3 est celle qui a connu le plus d'avancées du fait de la réalisation à 50% des grandes opérations d'enquêtes sur la période 2013-2016. Mais des faiblesses demeurent en matière de respect et de mise en œuvre des normes internationales de production statistique. Par ailleurs, la collecte des données de base devant renseigner les indicateurs clés n'a pas été régulièrement effectuée du fait des nombreuses contre-performances remarquées dans les systèmes de collecte. De même, il est important de noter que la plupart des structures membres du SSN n'intègrent pas suffisamment le Genre dans leurs systèmes de collecte.

1.2.4. Evaluation des réalisations des actions inscrites dans l'axe stratégique 4

L'axe stratégique 4 (9% du financement de la SNDS-2) est réalisé à 17%. Cet axe stratégique est celui qui a connu le moins d'avancées, bien que les actions pour atteindre certains résultats aient été moins contraignantes et moins coûteuses à exécuter.

Les structures du SSN et particulièrement l'INSAE sont en-deçà des avancées mondiales en termes de technologie de diffusion de données avec laquelle l'actualité des statistiques à leur diffusion devient presque la norme.

1.3. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

1.3.1. Les principales forces du SSN

Le SSN béninois présente diverses forces qui peuvent faciliter son développement.

Les plus importantes sont citées par domaine comme suit.

1.3.1.1. Cadre juridique et institutionnel

- a)** L'existence d'un texte législatif (loi n°99-14 du 12 avril 2000 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique) et d'organes de coordination, au premier rang desquels, le Conseil National de la Statistique et les différents comités consacrés à la coordination ou à la validation des données produites (SNISA, SIPAGES, SNIGS, Comité PIB-TOFE, Comité de la Balance des Paiements, Comité de validation des données du Commerce Extérieur, etc.) ;
- b)** L'existence d'une structure majeure reconnue, l'INSAE, dont les produits statistiques, peu diffusés, inspirent assez confiance chez la majorité des producteurs et utilisateurs ;
- c)** L'existence d'une structure dédiée à la statistique dans tous les ministères.

1.3.1.2. Ressources humaines, financières et technologiques

- a)** Quoiqu'en nombre limité, le SSN dispose actuellement de quelques statisticiens économistes bien formés ;
- b)** Le relèvement de la subvention de l'INSAE dès l'exercice 2017 par comparaison aux exercices précédents, qui a permis de régler la question de la forte mobilité de ses cadres vers d'autres structures ;
- c)** La dotation d'une ligne budgétaire spécifique à la production statistique pour d'une bonne dizaine de ministères ;
- d)** La possession d'un site internet par la majorité des structures membres du Système Statistique National.

1.3.1.3. Production et diffusion statistique

a) La forte diversification de la production statistique observable à travers les annuaires statistiques, les bulletins, les tableaux de bord, les notes d'information et les rapports d'enquêtes ;

b) La qualité des données produites par l'INSAE, peut être considérée comme relativement bonne car respectant les normes régionales et internationales ;

c) La création d'une Direction des Statistiques Agricoles (DSA) qui a permis de relancer la production des statistiques agricoles ;

d) L'existence de services statistiques sectoriels performants pouvant servir de modèles, notamment au niveau des secteurs des Finances publiques, de la Santé, des Enseignements, de la Justice, des Transports, du Sport et de la BCEAO ;

e) Le respect de plus en plus marqué, de l'obligation d'obtenir le visa préalable du Conseil National de la Statistique (CNS) avant la réalisation de toute enquête ou étude statistique à vocation publique ; L'adhésion à plusieurs initiatives internationales d'harmonisation et de valorisation des données statistiques (OPEN DATA, NADA, DHIS-2, IHPC, SCN-2008, etc.).

1.3.2. Les principales faiblesses du SSN

Les problèmes qui entravent le bon fonctionnement du Système Statistique National ont été identifiés lors du diagnostic. Ils sont énumérés ci-dessous par domaine.

1.3.2.1. Cadre juridique et institutionnel

Les problèmes qui entravent le bon fonctionnement du Système Statistique National ont été identifiés lors du diagnostic. Ils sont énumérés ci-dessous par domaine.

a) L'obsolescence des textes régissant l'activité statistique au plan national et leur faible application ;

b) L'inefficacité de la coordination et de la gouvernance du SSN au niveau national et sectoriel ;

c) Le manque de clarté dans l'attribution de tâches statistiques entre les services statistiques centraux et les offices (agence, observatoire, centre, etc.) de certains ministères ;

d) L'obsolescence du décret portant statut particulier des statisticiens ;

e) L'inexistence de services déconcentrés de l'INSAE qui limite sa capacité de production de données décentralisées ainsi que sa capacité d'assurer la coordination de l'activité statistique au niveau décentralisé ;

f) L'absence d'un cadre d'échanges entre producteurs et fournisseurs de données (ménages, entreprises, administrations, etc.).

1.3.2.2. Ressources humaines

a) L'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines à l'INSAE due au non remplacement des départs à la retraite et des mises à disponibilité. En effet, l'effectif disponible tourne autour de 76 personnes avec un besoin additionnel d'environ 94 personnes. Les directions techniques les plus démunies sont la DCSFR, la DSS et la DSEE. Le personnel d'appui administratif et financier reste lui aussi bien insuffisant surtout au moment de mettre en œuvre une nouvelle SNDS, avec l'intervention probable de plusieurs PTF aux méthodes de gestion diverses ;

b) L'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines au niveau des services statistiques sectoriels due au non remplacement des retraités et à la forte déperdition des cadres statisticiens

compétents au profit d'autres structures plus rémunératrices. Malgré un personnel desservicesstatistiquessectorielsde117,soit un effectif moyen de six (6) personnes par service,lesbesoinsenpersonnelconcernent a plupart des spécialités techniques. En effet, on distingue au sein des structures sectorielles, pour 10 ISE actifs un besoin additionnel de 21, pour 38 ITS actifs un besoin de 25, et pour 7 ADS/ATS actifs un besoin de 40 ;

c) Le manque d'adéquation profil-poste à la tête des services de production statistique au niveau des départements ministériels ;

d) L'ineffectivité de la mise en œuvre ou l'absence des plans de carrière et de formation du personnel technique de la statistique ;

e) Les difficultés d'octroi de bourses d'études aux lauréats béninois des concours d'entrée dans les écoles africaines de statistique affiliées au CAPESA ;

f) La non mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités en statistique au sein du SSN ;

g) La marginalisation des activités statistiques par rapport à celles du suivi-évaluation au niveau des Directions de la Programmation et de la Prospective (DPP).

Tableau 2 : Effectif du personnel du SSN et besoin additionnel exprimé

Catégorie	INSAE 2017		Sectoriel 2017	
	Effectif	Besoin Additionnel	Effectif	Besoin Additionnel
Cadres	49	89	96	82
<i>Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE)</i>	06	25	10	21
<i>Ingénieurs Démographes</i>	08	06	0	05
<i>Autres cadres supérieurs</i>	05	30	34	13
<i>Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS)</i>	15	13	38	25
<i>Autres cadres moyens</i>	15	15	14	18
Agents de maîtrise	17	05	17	47
<i>Agents ou Adjoints Techniques de la Statistique (ATS/ADS)</i>	11	05	07	40
<i>Autres agents de maîtrise</i>	06	00	10	07
Agents d'exécution	10	00	04	07
Ensemble	76	94	117	136

1.3.2.3. Ressources financières, matérielles et technologiques

a) Le manque d'anticipation et de maîtrise des procédures des PTF par les services d'appui des structures productrices des statistiques officielles ;

b) La faible absorption des ressources financières mises à la disposition des structures productrices des statistiques officielles ;

c) L'inexistence dans une quinzaine de ministères de lignes budgétaires exclusivement dédiées à la production des statistiques sectorielles ;

d) La promiscuité dans les espaces de travail du personnel technique de la statistique ;

e) La faible dotation de matériels et d'équipements ainsi que la mauvaise allocation du matériel informatique dans certains services statistiques ;

f) La faible dotation du matériel roulant dédié à la production * statistique ainsi que la maintenance défectueuse de l'existant ;

g) La faible intégration des TICs, des banques de données interconnectées, des Systèmes d'Information Géographiques (SIG) et des logiciels appropriés dans la production statistique.

Tableau 3 : Point des ressources du SSN

Rubrique	INSAE 2017	SSN Sectoriel 2017
	Nombre de matériels recensés	
Laptop	80	41
Desktop	58	76
Vidéoprojecteur	18	10
Scanner	18	9
Imprimante noir/blanc	69	37
Imprimante couleur	15	6
Photocopieuse	14	2
Relieur	2	2
Nombre de bureaux (salle)	107	29
Pourcentage de structures possédant		
Site internet	100%	56%
Connexion internet	100%	64%
Connexion intranet	100%	40%

Pourcentage de structures possédant

Ligne budgétaire statistique	100%	48%
Budget annuel inférieur à 10 millions		40%
Budget annuel entre 10 et 50 millions		34%
Budget annuel supérieur à 50 millions	100%	26%

1.3.2.4. Production statistique

a) La non réalisation de grandes enquêtes indispensables pour assurer le suivi/évaluation des programmes de développement ou leur réalisation tardive selon la périodicité indiquée ;

b) La faible couverture des questions émergentes (changements climatiques, gouvernance, paix et sécurité, géo-information, etc.) par le SSN ;

c) La non prise en compte systématique des désagrégations pertinentes (genre, infra-nationale, infra-annuelle) dans les statistiques officielles ;

d) L'existence de résultats contradictoires

provenant de différentes sources du système ;

e) Le retard et l'insuffisance de la production des statistiques courantes ;

f) La faible exploitation des fichiers administratifs ;

g) La non disponibilité des données sous des formats exploitables dans certaines.

h) Le caractère inexistant ou non fonctionnel du système d'information statistique dans certaines administrations sectorielles ;

i) La faible utilisation des normes de qualité et l'absence d'une évaluation permanente de la qualité des données suivant ces normes.

Tableau 4 : Point sur l'actualité de la production des statistiques sectorielles courantes

Retard dans la production des statistiques courantes	Pourcentage des structures sectorielles concernées
Un an de retard	40%
Deux ans de retard	20%
Plus de deux ans de retard	40%

1.3.2.5. Diffusion, communication et archivage

a) L'accès difficile aux informations statistiques (publications, bases de données, etc.) pour le public ;

b) La faible centralisation de l'information statistique du SSN ;

c) L'inexistence de calendriers de diffusion et de catalogues de publications au

niveau de tous les producteurs du SSN ;

d) La faible production ou/et diffusion des métadonnées ;

e) La non exploitation des plateformes de diffusion existantes (Sites internet, CountryStat, NADA, OPEN DATA) ;

f) La non actualisation systématique des données diffusées sur les plateformes existantes (Sites internet, CountryStat, NADA, OPEN DATA) ;

g) La faible promotion des statistiques officielles par l'intermédiaire des canaux de communication (presse écrite et audiovisuelle) ;

h) L'absence d'un cadre de concertion entre les producteurs et les utilis

i) L'inexistence d'une collaboration systématique entre les producteurs des statistiques officielles et les institutions de recherche pour une analyse plus approfondie des données 'enquêtes ;

j) Le manque d'intérêt pour la fonction d'archivage et la sécurisation des données et publications rendant ainsi l'historisation des données non conforme aux bonnes pratiques ;

k) L'insuffisance de personnel qualifié en matière de documentation et d'archivage ;

l) La faible utilisation des outils et techniques modernes d'archivages (GED).

j) Le manque d'intérêt pour la fonction d'archivage et la sécurisation des données et publications rendant ainsi l'historisation des données non conforme aux bonnes pratiques ;

k) L'insuffisance de personnel qualifié en matière de documentation et d'archivage ;

l) La faible utilisation des outils et techniques modernes d'archivages (GED).

1.3.3. Les principales opportunités de développement du SSN

Le contexte national actuel, ainsi que l'environnement international, offrent au SSN de réelles opportunités de développement. Parmi les plus importantes, nous pouvons citer :

a) Le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et plans de développement du gouvernement à différents niveaux. A ce titre, on note que le Programme d'Actions du Gouvernement (2016-2021), cadre

de référence de l'action gouvernementale et le Plan National de Développement (2018-2025), comptent beaucoup sur les performances du SSN pour leur suivi-évaluation ;

b) La coopération internationale dans le domaine de la production statistique ;

c) L'adoption des deux premières SNDS qui a apporté une dynamique nouvelle au SSN ;

d) Le cadre de référence des indicateurs pour la mesure du degré d'achèvement des ODD ;

e) L'appropriation progressive des principes de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) au sein du gouvernement induit un intérêt croissant pour les statistiques ;

f) La mise en œuvre de la décentralisation accroît les besoins en production statistique jusqu'au niveau géographique le plus fin, bien que cela entraîne des coûts additionnels importants pour obtenir des échantillons représentatifs ;

g) La volonté politique du Gouvernement de faire de la Statistique un outil d'aide à la prise de décision dans la définition et le suivi-évaluation des politiques nationales et sectorielles.

1.3.4. Les principales menaces pesant sur le SSN

Il est important de relever que ces atouts et opportunités ne seront efficacement capitalisés que si les menaces qui pèsent sur le SSN sont réellement maîtrisées. Il s'agit principalement de :

a) La culture statistique dont la vulgarisation auprès des fournisseurs de données et des utilisateurs potentiels n'est pas suffisamment prise en charge ;

b) la dépendance financière excessive vis-à-vis des principaux PTF intéressés par les statistiques aux appuis plutôt ponctuels ;

c) l'absence de sécurisation des ressources consacrées à la production statistique dans les administrations sectorielles ;

d) La complexité des procédures de ressources financières de l'Etat (fermetures intempestives du SIGFiP) et leur inadaptation aux calendriers des activités statistiques ;

e) L'inadéquation de certaines modalités des activités statistiques avec les règles de financement des PTF ;

f) La réorientation des ressources initialement allouées dans le budget de l'Etat à la production statistique vers d'autres activités (suivi-évaluation, planification...) notamment au niveau des DPP des Ministères ;

g) L'intitulé « SGSI : Service de Gestion du Système d'Information » des services centraux chargés de la production statistique des ministères qui crée une confusion avec celui de la Direction de l'Information et du Préarchivage (DIP) et qui pourrait être source de conflit d'attribution ;

h) Le retard accusé dans la mise en œuvre du projet de centralisation des données administratives prévu dans le Schéma Directeur National des Systèmes d'Information.



Ganvié, cité lacustre du Bénin

CHAPITRE 2 : ORIENTATION STRATEGIQUE DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

Le deuxième chapitre du présent document traite de l'orientation stratégique du Système Statistique National portée par la SNDS-3 (2020-2023). Il présente successivement les enjeux et défis spécifiques, la vision stratégique et les axes stratégiques déclinant cette vision.

2.1. ENJEUX ET DEFIS SPECIFIQUES DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

2.1.1. Les enjeux du développement du Système statistique national

Cette stratégie ambitionne de fournir au Gouvernement un cadre performant de production des informations statistiques de qualité pour la définition, le suivi et l'évaluation des politiques nationales et sectorielles de développement ainsi que des agendas régionaux et internationaux auxquels participe le Bénin.

Une analyse approfondie des agendas nationaux (qui inspirent les diverses stratégies sectorielles) et internationaux, notamment leurs **dispositifs de mesure des effets**, permet aisément de constater qu'ils se basent essentiellement sur l'atteinte des ODD priorités par le Bénin.

Ainsi, le suivi des effets de la mise en œuvre du PND, du PAG et du PC2D et des agendas internationaux ratifiés par le Bénin revient à évaluer les progrès obtenus dans l'atteinte des cibles prioritaires des ODD qu'il a retenues. Toutefois pour le PND, son cadre de mesure des effets, bien que se basant sur plusieurs indicateurs de suivi des ODD, fait également recours à d'autres indicateurs que doit produire l'ensemble du Système Statistique National (SSN). En conséquence, la SNDS-3 doit veiller avant tout à la production des indicateurs listés dans les cadres de la mesure des progrès des ODD et du PND.

2.1.2. Les défis liés au développement du Système statistique national

Pour répondre donc à cette demande, le SSN doit s'appuyer sur un cadre de production statistique performant et de ce fait, il se

doit de relever certains défis notamment : (i) l'amélioration de son cadre juridique et institutionnel ; (ii) le renforcement de ses ressources (humaines, matérielles, financières) ; et (iii) l'amélioration de son système de communication et de diffusion.

1. Le diagnostic du SSN met en exergue l'obsolescence des textes encadrant l'activité statistique sur le plan national et qui, de ce fait, sont devenus inadéquats quant au respect de normes de production de statistiques de qualité. A cet effet, des efforts très soutenus doivent être faits pour la révision des textes régissant l'activité statistique au Bénin. Il s'agira donc de pour suivre et d'accélérer la procédure d'adoption d'une nouvelle loi sur la statistique à l'arrêt depuis plusieurs années. A cet effet, des efforts très soutenu doivent être faits pour la révision des textes régissant l'activité statistique au Bénin. Il s'agira donc de poursuivre et d'accélérer la procédure d'adoption d'une nouvelle loi sur la statistique à l'arrêt depuis plusieurs années.

2. De plus, le Conseil National de la Statistique(CNS) connaît de nombreuses faiblesses liées aux ressources humaines insuffisantes et au manque de moyens de fonctionnement. Sa redynamisation par le renforcement de son secrétariat par du personnel additionnel et la dotation d'un budget minimal de fonctionnement constitue un préalable pour le bon fonctionnement du SSN et pour un suivi-évaluation efficace de la SNDS-3.

3. Par ailleurs, l'insuffisance des ressources humaines qualifiées a été également identifiée comme un grand frein au développement du SSN. Au regard des constats relevés par le diagnostic, il y'a lieu de doter les autorités statistiques des Ministères en personnel suffisant et

en spécialité et renforcer régulièrement leurs capacités. Il en est de même pour l'INSAE qui souffre d'un manque crucial de ressources humaines. Il serait appréciable que le personnel statisticien (ITS, ADS/ATS) de ces services statistiques sectoriels double au minimum d'ici la fin de la SNDS-3 en 2023.

4. L'autre défi majeur du SSN est celui du financement de l'activité statistique en général. En effet, le financement national reste insuffisant et d'une stratégie à l'autre, on observe la persistance d'une grande dépendance financière vis-à-vis des partenaires au développement. Il est question de relever significativement l'enveloppe nationale afin d'assurer une couverture statistique minimale, mais également de sécuriser les fonds nationaux alloués aux projets statistiques. A moyen terme, il faudrait également relever l'enveloppe nationale dédiée à la statistique, de façon à pouvoir supporter la plus grande partie des financements nécessaires.

L'opérationnalisation du Fonds National de Développement Statistique (FNDS) en cours d'institution conformément aux recommandations de la CAS, ratifiée par le Bénin, est une nécessité absolue.

5. Le manque de coordination statistique a été soulevée lors de l'évaluation de la précédente stratégie comme étant une source importante de faiblesse du SSN. L'atout principal du système est la mise en œuvre de deux premières stratégies, qui ont été l'occasion pour pratiquement tous les acteurs de comprendre leurs rôles respectifs au sein du système, particulièrement en ce qui concerne les organes de coordination. Il s'agira donc de penser efficacement les actions et programmes de coordination à intégrer dans cette stratégie :
amélioration du cadre de concertation

entre les producteurs et les utilisateurs du SSN, amélioration du fonctionnement des cadres de concertation entre producteurs du SSN, la vulgarisation et la formation à l'utilisation des instruments de normalisation, l'évaluation régulière des besoins en information du système. Il s'agira ensuite pour l'INSAE de jouer effectivement son rôle de leader dans l'animation du système.

6. Plus généralement, des efforts considérables restent à fournir en ce qui concerne notamment les aspects de suivi-évaluation, de diffusion des données, de développement de la culture statistique et de collaboration entre les différents acteurs impliqués. L'appropriation de la présente stratégie par les décideurs politiques est plus que nécessaire pour renforcer la coordination effective du système.

7. Une action, ayant un effet de catalyseur dans toute action de plaidoyer engagée en faveur de la statistique, serait d'améliorer la communication au sein du SSN. Cette communication devra intégrer une dimension stratégique d'échanges avec les (principaux) utilisateurs publics ou/et privés, nationaux ou/et étrangers. On y retrouvera également des aspects de diffusion des productions statistiques du SSN.

En effet, améliorer la communication aura comme conséquence d'améliorer la visibilité de la statistique dans la société en général, et de rendre de notoriété publique la nécessité absolue de disposer des

2.2. VISION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

La forte aspiration à la renaissance et au développement du pays a conduit à la formulation d'une vision de développement qui s'énonce comme suit : « **Le Bénin est, en 2025, un pays-phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social** »².

Cette ambition légitime, pour devenir une réalité, exige du Bénin de poursuivre inlassablement et avec toujours plus de vigueur et de persévérance, les efforts de modernisation de son appareil de production des biens et services, des infrastructures économiques et sociales.

L'accompagnement de cette vision dans le domaine de la statistique nous amène à être aussi ambitieux, car l'appareil statistique national doit être progressivement capable de produire des données statistiques complètes, fiables, cohérentes, fournies en temps opportun et dans un format qui en favorise une utilisation judicieuse par tous les utilisateurs potentiels. De telles données sont cruciales et indispensables à la bonne gouvernance. Elles permettent une meilleure conception des politiques et programmes de développement et une mesure réaliste des progrès.

A moins d'une décennie de l'échéance de 2025, on se rend compte que le défi à relever est encore grand. Il importe par conséquent que le Système Statistique National joue plus efficacement son rôle en éclairant les choix stratégiques, les politiques et programmes de développement adoptés et régulièrement évalués. Dans ce sens, le SSN doit assurer la production des indicateurs de performance des Objectifs du Développement Durable (ODD) et des indicateurs du suivi du Plan National de Développement (2018-2025).

Tirant leçon de l'évaluation finale de la SNDS-2 et du diagnostic du SSN, la formulation de sa vision pour la SNDS-3 s'énonce comme il suit :

« D'ici à 2023, le Système Statistique National (SSN) est performant et produit à temps des statistiques fiables, cohérentes, disponibles dans tous les domaines et adaptées aux besoins des utilisateurs ».

Le Bénin, à travers cette vision, s'inscrit dans le respect des normes statistiques du FMI, notamment celles du Système Général de Diffusion des Données (SGDD²). Le pays espère à terme passer à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD⁴).

2.3. AXES STRATEGIQUES DE LA SNDS-3

A l'horizon 2023, l'objectif global de la SNDS-3 est d'amener le SSN à rendre régulièrement disponibles des statistiques de qualité suffisamment désagrégées et prenant en compte les domaines émergents. En réponse aux faiblesses et défis auxquels le SSN est confronté et en tenant compte de la mission qui lui est assignée pour réaliser la vision de développement de la statistique, la SNDS-3 (2020-2023) doit agir sur trois leviers, à savoir assurer :

- le bon fonctionnement du SSN en termes de cadre institutionnel et réglementaire, de ressources humaines, matérielles et financières et de coordination ;
- la production de données abondantes et variées, à jour, disponibles en temps opportun et respectant les normes de qualité, pour la formulation et le suivi-évaluation des politiques et programmes de développement adoptés et régulièrement évalués ainsi qu'une mesure réaliste des progrès, notamment les

indicateurs pour l'évaluation des cibles des ODD et du PND ;

- l'accessibilité des données produites pour garantir leur utilisation pour la prise de décisions.

Ainsi, pour réaliser la vision de développement de la statistique, la SNDS-3 couvrant la période 2020-2023, est bâtie autour de trois (3) axes stratégiques. Pour chaque axe stratégique déclinés successivement en objectifs stratégiques et résultats attendus, des actions prioritaires à mener ont été identifiées.

Tableau 5 : Axes et objectifs stratégiques de la SNDS-3

AS : Axes Stratégiques	OS : Objectifs Stratégiques
AS 1 : Renforcement du cadre de fonctionnement du Système Statistique National	<i>OS 1.1 : Réformer le cadre légal du Système Statistique National</i>
	<i>OS 1.2 : Renforcer les ressources du Système Statistique National</i>
	<i>OS 1.3 : Assurer la coordination effective de la mise en œuvre des activités statistiques</i>
AS 2 : Amélioration et diversification de la production statistique de qualité et adaptée aux besoins de la planification du développement	<i>OS 2.1 : Développer et harmoniser les systèmes d'informations statistiques</i>
	<i>OS 2.2 : Assurer la production régulière des statistiques socio-démographiques</i>
	<i>OS 2.3 : Assurer la production régulière des statistiques économiques et financières</i>
	<i>OS 2.4 : Assurer la production régulière des statistiques de l'environnement, de la gouvernance, de la paix et de la sécurité</i>
	<i>OS 2.5 : Assurer la production régulière des statistiques sur la transformation digitale du Bénin et l'usage du numérique par les ménages</i>
AS : Axes Stratégiques	AS : Axes Stratégiques
AS 3 : Promotion de la culture statistique et de l'utilisation de l'information socio-économique	<i>OS 3.1 : Améliorer la diffusion et la communication de l'information statistique</i>
	<i>OS 3.1 : Améliorer la diffusion et la communication de l'information statistiques</i>

AXE STRATEGIQUE 1 : Renforcement du cadre de fonctionnement du Sys- tème Statistique National.

Cet axe vise à assurer le bon fonctionnement du Système Statistique National (cadre légal, cadre institutionnel, ressources humaines, matérielles et financières, coordination statistique).

Ce renforcement avait déjà été prévu dans le cadre de la SNDS-2. Mais, l'évaluation de cette dernière a révélé que :

- le renforcement du cadre de fonctionnement du SSN n'a pas eu lieu, la nouvelle Loi Statistique n'ayant pas été promulguée, ni même votée ;
- l'autonomie financière dans la production statistique n'a pas été réalisée, le Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS) n'ayant pas été mis en place ;
- la coordination du SSN n'est pas toujours effective et efficace du fait de la faiblesse en ressources humaines de la direction en charge de cette coordination au sein de l'INSAE.

Une coordination des systèmes d'information statistique va bien au-delà des aspects purement informatiques. L'INSAE a la lourde responsabilité de mettre en place une gestion de proximité de toute la chaîne de production des données nationales, sectorielles et déconcentrées. Ainsi, l'institut devrait se donner les moyens d'encadrement technique et de formation au profit des services statistiques. Ce rôle de leadership ne pourra s'exercer progressivement qu'avec l'élargissement et le renforcement de son périmètre institutionnel

en relation avec les autres structures. Dans la mesure où la déconcentration géographique de l'INSAE dépend fortement des moyens mis à sa disposition, l'amélioration du cadre de fonctionnement du SSN constitue à court terme un élément incontournable et essentiel d'épanouissement de l'institut. Sa consolidation doit être absolument poursuivie. Dans ce cadre, il s'agira de viser les objectifs stratégiques (OS) suivants :

- *OS 1.1. Réformer le cadre légal du Système Statistique National,*
- *OS1.2. Renforcer les ressources du Système Statistique National,*
- *OS1.3. Assurer la coordination effective de la mise en œuvre des activités statistiques.*

L'atteinte effective de ces objectifs de nature transversale relatifs aux divers moyens mis en œuvre en appui au processus de production et de diffusion des données statistiques conditionne la bonne réussite des actions proposées dans le cadre des axes stratégiques 2 et 3 de la SNDS-3. Il est absolument indispensable de ne pas réitérer une certaine forme d'immobilisme qui a caractérisé la mise en œuvre de la SNDS-2, afin d'obtenir ici un fort degré de mise en œuvre et de réalisation marquant une ère nouvelle du développement des activités statistiques au Bénin.

AXE STRATEGIQUE 2 : Amélioration et diversification de la production statistique de qualité et adaptée aux besoins de la planification du développement.

L'axe 2 vise à garantir une production statistique abondante, de qualité et adaptée aux besoins de la planification du développement.

²Bénin 2025, ALAFIA

³Créée par le FMI en 1997 pour les pays membres dotés de systèmes statistiques moins développés, et qui sert de cadre pour évaluer les améliorations nécessaires des données et fixer les priorités.

⁴Créée par le FMI en 1996 pour aider les pays membres (qui ont ou pourraient chercher à avoir accès aux marchés internationaux de capitaux) à communiquer des données économiques et financières au public.

Cette production statistique devra être suffisamment désagrégée et prendre en compte les domaines émergents pour le calcul des indicateurs d'évaluation des effets des différents programmes de développement.

La production statistique est une activité pérenne de tout système statistique. Dans ce cadre, au cours de la période 2020-2023, l'axe 2 doit permettre de lever les contraintes liées à la réalisation effective de l'agenda de production statistique à tous les niveaux du SSN. Pour ce faire, un accent particulier sera mis sur l'utilisation autant que possible des TIC, l'exploitation des fichiers administratifs et l'amélioration de la qualité par l'utilisation des outils standards et harmonisés et le respect des normes de qualité.

La période couverte par la SNDS-3 s'inscrit parfaitement dans celles de mise en œuvre des différentes stratégies nationales et internationales, notamment du Plan National de Développement (PND) 2018-2025, du Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2016-2021, du Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D), de l'Agenda 2030 des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Cependant, une analyse approfondie des documents de ces agendas nationaux et internationaux, notamment de leurs dispositifs de mesure des effets, permet aisément de constater que tous ces programmes de développement se basent essentiellement sur l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). En effet :

- Le PAG, le « Bénin Révélé », se veut volontaire dans la mise en œuvre des ODD. Il repose sur des projets phares et prioritaires puis sur des réformes fondamentalement nécessaires pour la transformation

structurelle du Bénin ;

- L'analyse de l'arrimage du PAG aux cibles prioritaires des ODD, recommande qu'une attention particulière soit accordée à l'ensemble de ses projets qui ont démontré des effets accélérateurs sur les cibles prioritaires des ODD ;

- Le système d'information du PND se base sur le programme de collecte de l'INSAE et des autres structures qui intègrent les besoins de statistiques nécessaires à l'évaluation des ODD.

Ainsi, le suivi des effets de la mise en œuvre du PND, du PAG, du PC2D et des agendas internationaux ratifiés par le Bénin revient à suivre les progrès obtenus dans l'atteinte des cibles prioritaires des ODD qu'il a retenues. Toutefois pour le PND, le cadre de mesure des effets, bien que se basant sur plusieurs indicateurs de suivi des ODD, fait également recours à d'autres indicateurs que doit produire l'ensemble du Système Statistique National (SSN). En conséquence, la SNDS-3 doit veiller avant tout à la production des indicateurs listés dans les cadres de mesure des progrès des ODD et du PND, c'est-à-dire un arrimage de la SNDS-3 avec les cibles des ODD et du PND. Il s'agira d'atteindre les principaux objectifs stratégiques suivants :

- OS2.1. Développer et harmoniser les systèmes d'informations statistiques,
- OS2.2. Assurer la production régulière des statistiques socio-démographiques,
- OS2.3. Assurer la production régulière des statistiques économiques et financières,
- OS2.4. Assurer la production régulière des statistiques de l'environnement, de la gouvernance, de la paix et de la sécurité,
- OS2.5. Assurer la production régulière des statistiques sur la transformation digitale du Bénin et l'usage du numérique par les ménages.

AXE STRATEGIQUE 3 : Promotion de la culture statistique et de l'utilisation de l'information socio-économique.

Cet axe se fixe comme objectif opérationnel la valorisation des données produites à travers l'analyse approfondie et la recherche portant sur des thématiques dans les domaines économique, démographique et social. La promotion de la culture statistique à travers une communication efficace constitue un élément clé pour la réussite de la SNDS-3.

Cet aspect avait fait l'objet de la SNDS-2. Cependant, l'axe stratégique n°3, qui vise la diffusion de la production statistique de façon à la rendre accessible et favoriser ainsi leur utilisation, est celui qui, avec un taux de réalisation de 16%, a connu le moins d'avancée bien que les actions pour atteindre certains résultats aient été moins contraignantes et moins coûteuses à réaliser.

Ainsi, des actions vigoureuses devraient être inscrites et exécutées dans le cadre de la SNDS-3 pour rattraper ce retard de type institutionnel, technique et technologique. En appui de ces actions, une vraie politique de conduite du changement doit être menée auprès du personnel des services statistiques et de l'INSAE afin que soit systématiquement privilégiée la diffusion électronique des rapports et données unitaires au lieu des publications sur du support papier dont les coûts ne sont pas négligeables dans un contexte de rareté des fonds disponibles pour la production statistique.

Dans ce cadre, il s'avère nécessaire de viser les principaux objectifs suivants :

- OS 3.1. Améliorer la diffusion et la communication de l'information statistique,
- OS 3.2. Renforcer la coopération entre producteurs et utilisateurs des statistiques.



Echangeur de Godomey / Bénin

CHAPITRE 3 : ACTIONS ET CHANGEMENTS ATTENDUS DE LA SNDS-3

Le troisième chapitre du présent document de stratégie développe le contenu des actions prioritaires portées par chacun des axes stratégiques identifiés à l'issue de l'analyse croisée entre la vision et les défis du Système Statistique National (SSN).

Il convient de préciser, avant de présenter le plan d'action de la SNDS-3, qu'il a été rédigé dans un esprit d'arrimage avec les cadres de suivi-évaluation des ODD, du Plan National du Développement (PND) et du Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D).

Cet arrimage se reflète dans le fait que le plan d'action de la SNDS-3 prend en compte les activités de collecte d'information permettant de renseigner les indicateurs retenus pour l'évaluation des 42 Effets attendus du PC2D, des 20 Objectifs Spécifiques (OS) du PND et des 49 Cibles prioritaires des ODD, à l'exception de la cible 12.7 « Promotion des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales ».

Par ailleurs, il convient également de relever que le plan d'action de la SNDS-3 a été rédigé afin de permettre un suivi annuel clair des avancées du SSN en lien avec les 45 initiatives de la Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA-2).

3.1. AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT DU CADRE DE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

Les activités d'appui à la production statistique font l'objet de l'axe stratégique 1. Pour rappel, ces activités, bien que financièrement moins coûteuses que celles de la production statistique, sont absolument décisives pour une bonne mise en œuvre de la SNDS-3 dans son ensemble.

Elles ont pour but les approfondissements et les renforcements de toute nature affectant les facteurs nécessaires à la réalisation complète des activités statistiques :

- Aspects organisationnels : cadre légal et institutionnel du fonctionnement du SSN ;

- Ressources humaines et matérielles ;
- Ressources financières ;
- Coordination statistique.

L'évolution insuffisante observée pour ce type d'activités au cours de la SNDS-2, doit donner lieu à un engagement beaucoup plus déterminé (de l'INSAE et de sa tutelle) au cours de la SNDS-3 à venir.

Synthèse des activités majeures pour AS 1

1. Adoption et promulgation de la nouvelle loi statistique, mise en place consécutive du FNDS, adoption des textes d'application de la loi statistique.
2. Document de politique de formation et plan de formation sur les 5 années de la SNDS-3 concernant tout le SSN (INSAE plus les services sectoriels notamment les plus gros où les besoins de recrutement et de recyclage sont sans doute les plus importants).
3. Bon fonctionnement du FNDS ou à minima mise en œuvre de la recommandation des ministres de l'UA à partir de 2020 pour assurer un financement annuel national de l'ordre de 2,5 à 3 milliards FCFA, ce qui pourrait apporter un financement national de 10 à 12 milliards FCFA au cours de la SNDS-3.
4. Organisation de formations continues en informatique (administration système et réseaux, bases de données, applications métiers, plateformes de diffusion) au profit du personnel technique de la statistique des structures sectorielles et de l'INSAE.

3.1.1. Réforme du Système Statistique National

OS : Objectifs Stratégiques

RA : Résultats Attendus

OS 1.1 : Réformer le cadre légal du Système Statistique National

RA 1.1.1 Le cadre légal et institutionnel du Système Statistique National est amélioré et adapté aux nouveaux défis

RA 1.1.2 La loi statistique et ses textes d'application sont vulgarisés

3.1.1.1. Vote de la loi et opérationnalisation des textes législatifs et réglementaires

La nouvelle loi statistique aurait déjà dû être adoptée puis promulguée durant la SNDS-2 (2014-2016). Dans la mesure où la mission d'évaluation de la SNDS-2 a pu relever qu'il n'existait pas d'obstacle particulier autre qu'une faible volonté politique pour conduire à son adoption et sa promulgation, la SNDS-3 devrait pourvoir défaire ce nœud gordien qui bloque la réorganisation ainsi que la redynamisation du Conseil National de la Statistique et des différents comités consacrés à la coordination ou à la validation des données produites (SNISA, Comité PIB-TOFE, Comité de la Balance des Paiements, Comité de validation des données du Commerce Extérieur, etc.).

L'inefficacité de la coordination et de la gouvernance fortement liée à l'obsolescence des textes régissant l'activité statistique au plan national, doit pouvoir être progressivement surmontée. Ceci pour permettre une véritable application des textes législatifs et réglementaires mis à jour (ou nouveaux) suite à la promulgation de la nouvelle loi statistique, et ainsi une plus grande adéquation du cadre légal aux normes de production de statistiques de qualité.

En effet, le SSN béninois doit pouvoir enfin bénéficier d'une réelle prise de conscience se traduisant par une volonté politique nouvelle du Gouvernement de faire de la Statistique un outil d'aide à la prise de décision dans la définition et le suivi-évaluation des politiques nationales et sectorielles, et cette volonté politique doit être symbolisée par l'engagement du législateur et du Gouvernement à adopter et promulguer la nouvelle loi statistique.

3.1.1.2. Renforcement du cadre légal des SIS sectoriels

Au fil du développement des SIS sectoriels, ceux-ci deviennent bien évidemment plus importants, plus productifs de données statistiques sectorielles de toute nature, et disposent progressivement

de dispositifs de stockage et de consultation des données statistiques de plus en plus conséquents.

Une telle évolution inéluctable à l'heure de la révolution numérique, concerne ou va concerner progressivement plusieurs SIS sectoriels, comme ceux de la santé (DHIS-2) ou de l'éducation (EFA ou Education For All). Il importe que cette évolution soit maîtrisée et qu'à l'image du renforcement du cadre légal du SSN dans son ensemble (nouvelle loi statistique, nouveaux textes législatifs et réglementaires dérivés), celui des SIS sectoriels le soit également.

Il est sans doute difficile d'envisager immédiatement un schéma analogue du renforcement du cadre légal pour tous les SIS sectoriels, et il convient probablement d'avancer concrètement sur la base de ceux qui en ont le plus grand besoin aujourd'hui. Le cadre de formulation de ce renforcement du cadre légal devrait être la commission sectorielle concernée (au sein du CNS).

3.1.2. Renforcement des ressources du Système Statistique National

OS : Objectifs Stratégiques

OS : Objectifs Stratégiques

OS 1.2 : Renforcer les ressources du Système Statistique National

RA 1.2.1 Le personnel des autorités statistiques est suffisant en effectif et en spécialité

RA 1.2.2 Le personnel des autorités statistiques est régulièrement renforcé en capacités

RA 1.2.3 Les autorités statistiques des Ministères sont dotées de moyens matériels adéquats

RA 1.2.4 Le financement des activités statistiques est effectif et sécurisé

L'engagement important du Ministre d'État en faveur de la statistique, s'est manifesté à travers le fort relèvement de la subvention de l'INSAE à partir de l'exercice 2017. Ce fort relèvement a permis de régler la question de la forte mobilité de ses cadres vers d'autres structures, même si en contrepartie, les nouvelles conditions accordées aux cadres statisticiens rendent peut-être plus difficiles la croissance régulière de leur effectif dans les années à venir car celle-ci est plus ou moins conditionnée à une croissance régulière de la subvention (ou de moyens financiers complémentaires) pour y faire face.

Globalement il convient de surmonter l'insuffisance des ressources humaines qualifiées et leur faible motivation. Pour l'INSAE, l'effectif disponible tourne autour de 77 agents, avec un besoin additionnel d'environ 38 agents pour atteindre un effectif de 115 agents à l'horizon 2023. Les Directions techniques les plus démunies sont la DSS, la DCSFR et la DSEE.

Le personnel d'appui (DAF, ...) reste lui aussi bien insuffisant surtout au moment de mettre en œuvre une nouvelle SNDS, notamment avec l'intervention de plusieurs

PTF aux méthodes de gestion diverses.

Pour les services statistiques extérieurs, il semble nécessaire de viser environ un doublement des effectifs actuels au cours de la SNDS-3 (horizon 2023) pour permettre à ceux-ci de remplir les tâches assignées. Certains grands services statistiques extérieurs comme celui de la Santé ont des besoins relativement importants en ITS et ADS pour faire face à la montée en puissance de leur système d'information sectoriel.

3.1.2.1. Formation et le recyclage du personnel du SSN

Si à l'INSAE, le niveau de formation statistique est convenable, il n'en va pas de même dans la plupart des services statistiques extérieurs, où la compétence professionnelle en statistiques est trop limitée. La perpétuation d'une telle situation dans les années à venir peut compromettre l'obtention régulière de statistiques plus fiables et de meilleure qualité, notamment pour apprécier le degré d'atteinte des cibles ODD-Bénin.

Cette forte demande de personnel plus qualifié en statistiques pourrait être

réduite pour partie par l'amélioration de la productivité des agents et par l'automatisation de certaines tâches telles que le traitement de l'information et la production des rapports, ce qui nécessite des actions ciblées de formation continue ou/et de recyclage des personnels existants.

L'ensemble de ces actions ciblées pourrait s'intégrer dans un plan global de formation des personnels du SSN pour l'ensemble de la durée de la SNDS-3, lui-même adossé à un document (cadre) de politique de formation statistique, tous deux discutés et adoptés au niveau du CNS.

3.1.2.2. Recrutement du personnel additionnel

Il est souhaitable que la prochaine SNDS-3 marque le renouveau du renforcement institutionnel de l'INSAE et le recrutement significatif de personnels qualifiés notamment les ITS et ADS/ATS dans les services statistiques sectoriels.

Pour l'INSAE, dans la mesure où les conditions de rémunérations se sont améliorées radicalement en 2017, il ne devrait pas être difficile de trouver des cadres intéressés mais il faut s'assurer que cela reste soutenable financièrement.

Pour les services statistiques extérieurs, qui dépendent principalement de la fonction publique pour pouvoir recruter du personnel additionnel, il faudra explorer toutes les pistes alternatives pour renforcer durablement ces services en commençant sans doute par ceux où les besoins les plus forts et les plus pressants se sont exprimés.

3.1.2.3. Appui logistique au SSN

L'appui logistique concerne le cadre de travail, les outils de communication, le matériel informatique et bureautique et le matériel roulant. La réalisation de différentes opérations de collecte des données de terrain a été l'occasion pour certaines

structures statistiques de s'équiper en véhicules et matériels informatique et bureautique. Par contre, les structures qui ne sont pas dans cette configuration manquent bien souvent de matériel roulant.

Les technologies de l'information et de la communication sont devenues indispensables dans la production et surtout la diffusion des données statistiques. Elles contribuent énormément à rendre plus accessibles les informations statistiques produites. Les facilités de communication des structures sont examinées à travers la disponibilité des lignes téléphoniques, la disponibilité de réseau informatique et la facilité d'accès à Internet. D'une manière générale, l'équipement en matériel informatique du SSN est relativement satisfaisant mais il reste à installer dans l'ensemble des structures des réseaux pour permettre une meilleure communication. Les moyens logistiques mis à la disposition du SSN souffrent bien souvent d'une mauvaise gestion et maintenance des équipements. Très peu de structures disposent d'une infrastructure réseau fonctionnelle permettant une bonne communication interne. L'importance de l'outil recommande que les efforts se poursuivent pour que les structures productrices de données statistiques qui n'en disposent pas puissent en bénéficier. Aussi, de nouveaux outils de collecte de données (ordinateur-tablette au lieu de fiche papier) devront être adoptés afin de faciliter la collecte et la transmission des données, d'assurer une célérité dans la disponibilité des données et d'obtenir des données de qualité.

3.1.2.4. Renforcement du financement de l'activité statistique

Le renforcement du fonctionnement du SSN porte surtout sur des réformes institutionnelles à mener à bien, alors que la promotion de la culture statistique et de

l'utilisation de l'information socio-économique repose sur la réalisation d'une conduite du changement notamment par l'accompagnement de la révolution numérique en cours. Il en va de même de l'amélioration et de la diversification de la production statistique de qualité et adaptée aux besoins de la planification du développement. En effet, les types et la quantité de données à collecter dépendent eux tout à fait étroitement des ressources financières finalement disponibles tout au long de la SNDS-3.

a) Création de lignes propres au financement de l'activité statistique dans les services sectoriels.

En général, les services statistiques sectoriels sont intégrés aux DPP de leurs départements ministériels. Or, en cas de rareté des ressources budgétaires au sein de ces DPP, il n'est pas rare que le financement d'autres activités soit priorisé au détriment de l'activité statistique. Il en résulte que les services statistiques sectoriels ne disposent pas souvent du financement adéquat nécessaire à la bonne exécution de leurs activités.

Sauf à autonomiser au plan administratif le service statistique sectoriel comme cela peut être le cas notamment pour la DSA du Ministère de l'Agriculture, il est indispensable de prévoir la création d'une ligne budgétaire spécifique strictement réservée au financement des activités du service statistique sectoriel, sous peine de voir se reproduire de manière effective et récurrente une incapacité de réalisation de ses activités.

b) Modalités diverses de financement de la SNDS-3

Comme ressorti dans le diagnostic du SSN, le financement national insuffisant le soumet à une grande dépendance permanente vis-à-vis des partenaires au développement. Afin d'avoir une meilleure

maîtrise de son SSN et de le rendre moins dépendant de financements extérieurs, il a été envisagé, conformément à la Charte Africaine de la Statistique (CAS), de mettre en place un financement pérenne de la statistique à travers la création d'un Fonds national de développement de la statistique (FNDS). En attendant l'aboutissement de la procédure de création de ce Fonds dépendante de l'adoption et la promulgation de la nouvelle loi statistique, il a été suggéré que le Bénin rende opérationnelle le plus rapidement possible la résolution du Conseil des Ministres de l'Union Africaine (UA) de fin octobre 2017, qui demande à tous ses États Membres de consacrer au minimum 0,15% de son budget annuel (environ 1.800 milliards Fcfa) à la collecte des données statistiques, ce qui pour le Bénin peut représenter une enveloppe financière annuelle de l'ordre de 2,5 à 3 milliards F CFA.

Trois schémas de financement sont possibles selon que l'une ou l'autre source de financement pérenne du SSN est plus ou moins rapidement mise en place.

Schéma N°1 : Le FNDS est mis en place et est opérationnel en 2020 ou 2021.

Le SSN bénéficie d'une source pérenne de financement car beaucoup de ressources (taxes statistiques etc.) sont normalement récupérables pour le financement du fonctionnement du SSN. Il y aurait donc assez de ressources pour que l'Etat couvre une grande partie du financement de la SNDS-3 et l'ensemble des opérations statistiques (grandes enquêtes nationales et recensements) identifiées au niveau du SSN.

Ce schéma permettrait de fournir, par l'amélioration des différents systèmes sectoriels d'informations statistiques et l'ajout de quelques variables dans les enquêtes souvent réalisées, tous les indicateurs des cibles ODD retenus par le Bénin :

ceux actuellement calculés (82 indicateurs), ceux calculables mais non actuellement calculés (23 indicateurs) et ceux non calculables jusqu'ici. Il permettrait aussi au SSN béninois de passer (facilement comme prévu) de la norme SGDD à la norme NSDD en 2023.

La mise en œuvre de ce schéma suppose que l'INSAE et le Ministère du Plan et du Développement se montrent désormais véritablement proactifs dans la conduite de ce dossier en mettant en place un suivi rapproché et cessent absolument d'être attentistes comme cela a pu être le cas depuis 2014.

Schéma N°II : La mise en place du FNDS n'a pas abouti rapidement, mais la résolution de l'UA est ratifiée très rapidement par le Bénin et mis en œuvre à partir de 2020 ou 2021.

Ce schéma garantit une source de financement pérenne de l'ordre de 2,5 à 3 milliards de FCFA par an pour le financement des activités statistiques, toutefois, le volume de ressources ainsi mobilisées n'est pas suffisant pour couvrir la réalisation de l'ensemble des opérations statistiques (grandes enquêtes nationales et recensements) identifiées au niveau du SSN. La réalisation de certaines enquêtes devra être différée dans l'attente de financements complémentaires (principalement extérieurs).

La réalisation de ce schéma est fortement conditionnée par la proactivité de l'INSAE et surtout du MPD, Ministère de tutelle afin que le gouvernement béninois fasse bien sienne la résolution du Conseil des Ministres de l'UA précitée.

Schéma N°III : Aucune source de financement sécurisée (FNDS et la résolution de l'UA) n'est mise en place plus ou moins rapidement.

Si la situation du financement des activités du SSN reste inchangée, elle reste fortement dépendante du financement extérieur. Si la collecte de statistiques courantes n'est pas très affectée, il n'en est pas de même des opérations statistiques (grandes enquêtes et recensements) pour lesquelles un choix judicieux doit être effectué, le critère de sélection pouvant ou devant être le nombre ou/et l'importance des indicateurs ODD/PND qu'elle permet finalement d'obtenir.

Aucun financement pérenne des activités statistiques au Bénin n'ayant toujours pas été mis en place, il est prudent de privilégier le schéma NoIII pour lancer la stratégie, en attendant l'aboutissement de la mise en place d'un financement durable des activités du SSN. Toutefois, par application du principe de flexibilité, le programme d'activités sera glissant et tout nouveau besoin peut être pris en compte dans le respect des mécanismes mis en place.

Ainsi, il sera toujours possible au cours de la SNDS-3 d'envisager une évolution du financement des activités statistiques si le schéma N°I ou II finit par se réaliser. Cela doit constituer un point important de la revue à mi-parcours de la SNDS-3.

3.1.3. Meilleure coordination de la mise en œuvre de la SNDS

OS : Objectifs Stratégiques

RA : Résultats Attendus

OS 1.3 : Assurer la coordination effective de la mise en œuvre des activités statistiques

RA 1.3.1. Le suivi de la production statistique au niveau national est effectif

RA 1.3.2 Le suivi de la production statistique au niveau sectoriel est effectif

Le CNS existe bien juridiquement ainsi que ses commissions thématiques ou sectorielles, mais il ne fonctionne plus vraiment hormis sa commission en charge du visa statistique pour les opérations de collecte statistique programmées au Bénin.

La cheville ouvrière du CNS est le Service de la Coordination Statistique de l'INSAE qui ne comprend que 2 cadres statisticiens alors qu'il en faudrait un minimum de l'ordre de 5 pour atteindre une taille critique lui permettant de faire face à ses obligations à l'endroit du CNS.

Jusqu'à présent, le CNS ne dispose d'aucune ligne budgétaire minimale pour financer ses activités, ce qui explique bien qu'à part la commission en charge du visa

statistique dont les sessions se tiennent régulièrement après versement d'un montant officiellement fixé aux demandeurs de visa, les autres commissions thématiques ou sectorielles ne bénéficient pas de cette tenue de leurs sessions.

Une fois ces deux conditions préalables (ressources humaines suffisantes à la DCSFR, ligne budgétaire propre) remplies, il sera plus aisé d'organiser effectivement les sessions ordinaires et, exceptionnellement, les sessions extraordinaires du CNS et de toutes ses commissions thématiques ou sectorielles, et de mieux suivre la mise en œuvre des recommandations exprimées à ces sessions.

3.2. AXE STRATEGIQUE 2 : AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DE QUALITE ET ADAPTEE AUX BESOINS DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

De ce fait, la production statistique au cours de la SNDS-3, quel que soit le mode de collecte (statistiques courantes, enquêtes ou recensements), est essentiellement orientée vers la production des indicateurs des ODD et du PND. Cependant, les travaux sur la domestication des ODD ont fait ressortir que sur les 168 indicateurs des cibles prioritaires retenues par le Bénin, seuls 82 (48,8%) sont actuellement en capacité d'être renseignés, 23 (13,7%) peuvent être renseignés mais ne le sont pas et 63 (37,5%) ne peuvent l'être en raison du dispositif actuel de collecte. L'examen de la liste des

indicateurs non renseignables actuellement indique que ceux-ci portent essentiellement sur des domaines émergents tels que (i) l'environnement et les changements climatiques, (ii) la gouvernance, la paix et la sécurité, (iii) le progrès social. Il s'agira donc, au cours de la SNDS-3, de rendre le SSN capable de produire progressivement l'ensemble des indicateurs retenus par le Bénin.

Les activités de production statistique ont pour but :

- d'assurer la production statistique courante et de promouvoir la production statistique

spécifique liée à de nouveaux enjeux de développement.

Les actions porteront sur :

- l'élargissement de la base des données collectées ;
- l'amélioration de la qualité des données.

Les activités de production statistique sont

celles qui pèsent le plus dans le financement de la SNDS-3 et ce sont elles qui ont fait l'objet d'arbitrages techniques et budgétaires successifs pour aboutir au plan d'action budgétisé finalement proposé.

Synthèse des activités majeures pour AS 2

1. Amélioration de la qualité des données par la mise en place des instruments de coordination technique (concepts et définitions en vigueur au Bénin, codes et nomenclatures adaptés au contexte béninois.
2. Production statistique fiable régulière (statistiques courantes, réalisation d'enquêtes et recensements) pour le suivi des politiques et programmes.
3. Renseignement des différents indicateurs notamment des ODD, du PC2D et du PND

3.2.1. Développement et harmonisation des systèmes d'informations statistiques

OS : Objectifs Stratégiques

RA : Résultats Attendus

OS 2.1 : Développer et harmoniser les systèmes d'informations statistiques

RA 2.1.1 Les manuels des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies de production statistique en vigueur sont disponibles et approuvés par le CNS

RA 2.1.2 Les codes et nomenclatures internationaux sont adaptés au contexte national et approuvés par le CNS

OS 2.1 : Développer et harmoniser les systèmes d'informations statistiques

RA 2.1.3 : Des progiciels de saisie, de traitement, de centralisation et d'archivage des données statistiques sont mis en place et fonctionnels

3.2.1.1. L'amélioration de la qualité des données

Diverses initiatives seront prises par l'INSAE pour garantir la qualité des données, à travers notamment :

- l'élaboration d'instruments de coordination : codes, concepts et définitions en vigueur au Bénin, adaptation au contexte béninois et vulgarisation des nomenclatures internationales ;
- l'élaboration et la mise à disposition

auprès de différents producteurs de données, de manuels de procédures et de méthodologies de production statistique. Les activités retenues dans ce cadre sont le fruit d'un consensus entre la mission d'assistance technique et les composantes du SSN coordonnées par la DCSFR de l'INSAE.

3.2.1.2. Utilisation des progiciels/TIC pour la collecte et la production des données statistiques

Dans les différentes SNDS, la collecte et la production des données statistiques sont des activités lourdes et consommatrices (mobilisatrices) de la grande partie des ressources tant humaines, matérielles que financières. Par conséquent, de nouvelles voies doivent être explorées et adoptées par les Administrations publiques en charge des statistiques. On peut citer, les solutions embarquées sur les téléphones Android et tablettes, telle que l'application CAPI « CPro Android », qui permettent de collecter et stocker à temps réel les données de terrain issues des enquêtes et recensements. Par ces technologies nouvelles qui intègrent des règles de gestion métier, ces données sont déjà mieux nettoyées, apurées et même formatées pour la production automatique de rapports. Les organisateurs des prochaines grandes enquêtes et recensements étudient la possibilité d'utilisation des applications CAPI. Le stockage et la centralisation des données collectées constituent un autre problème dont les solutions doivent être trouvées. Trois solutions s'offrent à l'Administration :

- Le stockage sur des serveurs installés à l'INSAE mais avec des prérequis importants à satisfaire (manque de matériels, manque de personnel en quantité et en qualité, manque de ressources financières, établissement d'une politique d'encadrement de la transmission des données).
- Le stockage sur le Datacenter gouvernemental en construction actuellement par l'Agence des Services et Systèmes d'Information (ASSI). Rappelons que le Gouvernement a pour ambition de doter le territoire national d'un réseau par fibre optique. Ce Datacenter permettra entre autres de rendre effectif le stockage de masse importante de données, l'interconnexion des structures du SSN pour les échanges de données et la diffusion de l'information statistique.

3.2.2. Amélioration de la production régulière des statistiques

AS : Axes Stratégiques	AS : Axes Stratégiques
OS 2.2 : Assurer la production régulière des statistiques socio-démographiques	<i>RA 2.2.1 Les collectes administratives, les enquêtes légères et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs socio-démographiques</i>
	<i>RA 2.2.2 Les grandes enquêtes et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs socio-démographiques</i>
	<i>RA 2.2.3 Les recensements et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs socio-démographiques</i>
OS 2.3 : Assurer la production régulière des statistiques économiques et financières	<i>RA 2.3.1 Les collectes administratives, les enquêtes légères et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs économiques et financiers</i>
	<i>RA 2.3.2 Les grandes enquêtes et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs économiques et financiers</i>

OS 2.3 : Assurer la production régulière des statistiques économiques et financières

RA 2.3.3 Les recensements et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs économiques et financiers

OS 2.4 : Assurer la production régulière des statistiques de l'environnement, de la gouvernance, de la paix et de la sécurité

RA 2.4.1 Les collectes administratives, les enquêtes légères et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs de l'environnement, de la gouvernance, de la paix et de la sécurité

RA 2.4.2 La liste des indicateurs de suivi-évaluation des agendas nationaux et internationaux (ODD, PND, PC2D) est connue et régulièrement renseignée

OS 2.5 : Assurer la production régulière des statistiques sur la transformation digitale du Bénin et l'usage du numérique par les ménages

RA 2.5.1 Les données nécessaires aux calculs des indicateurs du numérique suivies au niveau international tels que IDI, NRI, EGDI, etc sont régulièrement collectées (enquêtes, ou données administratives)

RA 2.5.2 Les indicateurs du numérique suivies au niveau international tels que IDI, NRI, EGDI sont calculés et diffusés auprès des organisations internationales du secteur du numérique

3.2.1.1. L'amélioration de la qualité des données

Dans les différents départements ministériels il existe, au sein de la Direction de la Programmation et de la Prospective, un service statistique (appelé SGSI pour Service de Gestion du Système d'Information), gérant un système d'information sectorielle. Cependant, la plupart de ces systèmes ont été conçus avant 2015 c'est-à-dire avant la définition et l'adoption des ODD. Il sera donc nécessaire de mettre à jour les différents systèmes d'informations en revoyant les stratégies sectorielles de collecte de données, en intégrant des variables complémentaires pour la production de l'ensemble des ODD tout en les modernisant par l'utilisation optimale des TIC (développement de progiciels). La désagrégation par sexe devra être encouragée. Ce travail nécessitera le recrutement d'un Cabinet spécialisé sous la coordination de l'INSAE. Une attention particulière sera portée sur les thèmes émergents ci-dessous.

a) Gouvernance-paix-sécurité

Les statistiques de gouvernance-paix-sécurité concernent la justice, la gendarmerie et la sécurité publique. Si le Ministère en charge de la Justice dispose du Système National Intégré de Production, d'Analyse et de Gestion des Statistiques (SIPAGeS), il n'en est pas de même du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique. En effet, bien que tous les services de la police nationale fassent parvenir tous les matins par fax à la DGSP, les faits saillants et les faits criminels observés la veille, aucun traitement informatique des données n'est fait malgré la présence d'agents de saisie. La mise en place d'un système d'information viable sera envisagée avec l'appui technique de l'INSAE.

b) Environnement/changements climatiques

Les statistiques sur l'environnement sont actuellement embryonnaires. En vue du suivi de la durabilité environnementale il est nécessaire de mettre en place un véritable système d'informations sur

l'environnement, en tenant compte du fait que le Ministère chargé de l'environnement a été complètement réorganisé. Il sera donc nécessaire ici de concevoir un nouveau système d'informations capable de prendre en compte toutes les missions, le nouvel organigramme et tous les programmes de ce département ministériel.

c) Statistiques de genre

Il convient de rappeler que « connaître, analyser et suivre les évolutions de la situation des hommes et des femmes pour guider l'action politique et évaluer les politiques mises en œuvre » constituent des exigences affichées notamment par les Nations Unies en particulier dans le cadre des Conférences internationales sur les femmes.

Chaque fois qu'une approche statistique de genre est pertinente, il convient de s'assurer qu'elle est effectivement mise en œuvre dans la limite des financements disponibles. Cela concerne bien évidemment tout le champ des statistiques démographiques et sociales, mais également de plus en plus des statistiques économiques analysée du point de vue du genre en matière de responsabilité des unités statistiques étudiées (entreprises agricoles, entreprises informelles, ...) et d'une manière plus générale l'ensemble du champ statistique où cette approche est pertinente et féconde.

d) Migrations

Au Bénin, comme dans beaucoup de pays africains de la sous-région (CEDEAO), il est difficile de pouvoir réaliser spécifiquement et régulièrement les enquêtes sur la migration. En amont, il n'existe pas encore une harmonisation de la méthodologie de collecte des données et de définition des concepts. Par ailleurs, les RGPH donnent des informations très limitées sur les aspects migratoires. Au cours de la SNDS-3, il est souhaitable que l'INSAE à travers sa

DED et en relation avec les services statistiques sectoriels

concernés, essaye de progresser dans le cadre sous régional sur cette question d'harmonisation. Sur cette base, il sera alors plus facile d'agir auprès de certains producteurs d'informations relatives à la migration afin d'obtenir progressivement des informations à la fois robustes et actualisées sur le phénomène.

e) Transformation numérique

Le numérique est un secteur transversal à tous les autres secteurs. Au Bénin comme partout dans le monde, ce secteur est d'un appoint important pour le développement socio-économique des pays. Au Bénin, le Gouvernement veut assurer l'inclusion sociale et financière en s'appuyant sur le numérique. En outre, Le numérique contribue sensiblement à l'atteinte de la vision « Ne laisser personne de côté » à tous les niveaux de l'agenda 2030 des Nations-Unies. A l'instar du secteur de l'environnement, les statistiques sur la transformation numérique de l'administration publique, des entreprises et de la société béninoise sont quasi-inexistantes. Ces indicateurs sont importants à suivre, non seulement pour avoir une évaluation objective de l'évolution des secteurs concernés mais également parce que ces indicateurs sont régulièrement utilisés par lesdites organisations et par les investisseurs pour apprécier le positionnement de notre pays par rapport aux pays de la sous-région et à l'international ; Il conviendrait alors de les mesurer à travers la mise en place d'un système d'information viable.

Ce système d'information statistique permettra d'alimenter régulièrement les bulletins, annuaires et rapports statistiques pour suivre la dynamique des comportements, opinions et impacts technologiques induits par les activités de ce secteur.

En complément à la mise en place d'un système de collecte régulière, des enquêtes statistiques d'envergure nationale telle que « l'Enquête de référence sur l'accès aux TIC et leur utilisation par les ménages, les particuliers et les entreprises (ETIC) » doivent être périodiquement réalisées pour fournir des bases de sondage et approfondir les connaissances du secteur au-delà des sources administratives.

3.2.2.2. Les opérations statistiques

Il s'agit ici des enquêtes et recensements. Leur sélection tient compte des indicateurs potentiels qu'ils permettent de produire. Dans ce cadre, les grandes enquêtes périodiques que sont l'EMICOV, le MICS, l'EDS, etc. réalisées régulièrement par l'INSAE devront être menées selon leurs périodicités respectives. Toutefois, leurs champs devront être élargis pour intégrer de nouvelles variables.

Une attention particulière sera portée sur les statistiques agricoles. Il est important que les investigations régulièrement réalisées sur ce secteur reposent sur les données issues d'un recensement afin de rendre les données plus fiables. La réalisation du recensement national de l'agriculture est devenue une nécessité absolue.

3.3. AXE STRATEGIQUE 3 : PROMOTION DE LA CULTURE STATISTIQUE ET DE L'UTILISATION DE L'INFORMATION SOCIO-ECONOMIQUE

Les activités de valorisation de la production statistique font l'objet de l'axe stratégique 3. Ces activités, bien que financièrement moins coûteuses que celles de la production statistique, sont absolument décisives pour une mise en œuvre pertinente de la SNDS-3 dans son ensemble. Elles ont pour but les approfondissements

En complément à la mise en place d'un système de collecte régulière, des enquêtes statistiques d'envergure nationale telle que « l'Enquête de référence sur l'accès aux TIC et leur utilisation par les ménages, les particuliers et les entreprises (ETIC) » doivent être périodiquement réalisées pour fournir des bases de sondage et approfondir les connaissances du secteur au-delà des sources administratives.

- l'amélioration de la diffusion et de la communication de l'information statistique,
 - le renforcement du dialogue entre producteurs et utilisateurs des statistiques.
- L'évolution insuffisante observée pour ce type d'activités au cours de la SNDS-2, doit donner lieu à un engagement beaucoup plus déterminé de l'INSAE et de sa tutelle, au cours de la mise en œuvre de la SNDS-3.

Synthèse des activités majeures pour AS 3

1. *Élaboration et vulgarisation du document de politique de diffusion et de communication des productions statistiques du Système Statistique National.*
2. *Élaboration et publication chaque année des calendriers de diffusion des productions statistiques du Système Statistique National.*
3. *Diffusion des publications (annuaires, bulletins, rapports, compendium) du Système Statistique National à travers les plateformes numériques (site web, mailing list, support électronique).*
4. *Mise à jour des données sur les plateformes de diffusion du Système Statistique National (Open Data, NADA, Country Stat, etc.).*

3.3.1. Amélioration de la diffusion et de la communication de l'information statistique

OS : Objectifs Stratégiques

OS 3.1 : Améliorer la diffusion et la communication de l'information statistique

RA : Résultats Attendus

RA 3.1.1 Une politique de diffusion et de communication en matière statistique est élaborée et vulgarisée

RA 3.1.2 Toutes les structures du Système Statistique National ont accès à des outils ou plateformes de diffusion de leurs informations statistiques

RA 3.1.3 : Les productions statistiques sont diffusées et leur communication assurée

3.3.1.1. Elaboration d'une politique de communication et de diffusion

La promotion des statistiques nationales par l'intermédiaire des canaux de communication (presse écrite et audiovisuelle) est presque inexistante. Aucune politique de communication et de diffusion tant sectorielle que nationale n'a été élaborée. Ce document de politique doit être élaboré selon les activités statistiques des Structures membres du SSN. Dans ce document, il sera important de préciser et d'encadrer les modalités liées à la diffusion de l'information et d'établir des règles permettant une gestion équitable des demandes statistiques. Les lignes directrices de ces règles doivent permettre de veiller à la pertinence de l'information diffusée, affichée et distribuée, à la qualité et l'exactitude du contenu. Les outils de communication et de diffusion devront être connus tels que : les annuaires, les bulletins, les rapports

d'activités, le calendrier de diffusion, les infolettres, les sites Web, les plateformes de diffusion (Open Data, NADA, Country Stat), etc. Ainsi, des activités doivent être menées pour :

- L'élaboration et vulgarisation du document de politique de diffusion et de communication des productions statistiques du Système Statistique National.
- L'élaboration et publication chaque année des calendriers de diffusion des productions statistiques.

3.3.1.2. Utilisation des plateformes pour la diffusion des données

Le traitement et la diffusion des données statistiques se sont considérablement démocratisés depuis l'avènement de certains outils technologiques et informatiques tels que les réseaux, les serveurs et le stockage de grands volumes de données, l'Internet/Intranet, le Cloud (PaaS et SaaS),

les applications open-source et les solutions décisionnelles (Business Intelligence). Rappelons que le site web de l'INSAE donne un lien vers différents canaux et plateformes de diffusion sous les menus Statistiques, Bases de données, Publications, Nada, Open Data et PNRD, mais un déficit de communication de l'INSAE au bénéfice des utilisateurs, explique la méconnaissance de cet éventail de données et information statistiques. Par ailleurs, les données stockées dans les plateformes de diffusion ne sont ni complètes, ni à jour. Pour remédier à cela, les Administrations devront d'abord ne pas prioriser la diffusion sur papier et cela passe par une conduite du changement auprès du personnel,

mais plutôt mettre l'accent sur les activités concourant à :

- renforcer les capacités de leur personnel par des formations dans les domaines de la création de contenus pour les sites Web ainsi que du paramétrage et de l'utilisation des plateformes technologiques de diffusion des données (Open Data, NADA, Country Stat, etc.),
- mettre à jour les données sur les plateformes technologiques de diffusion (Open Data, NADA, Country Stat, etc.).

3.3.2. Renforcement de la coopération entre producteurs et utilisateurs des statistiques

OS : Objectifs Stratégiques

RA : Résultats Attendus

OS 3.2 : Renforcer la coopération entre producteurs et utilisateurs des statistiques

RA 3.2.1 L'offre et la demande statistique sont évaluées et réconciliées régulièrement

RA 3.2.2 Le niveau de satisfaction des utilisateurs des statistiques officielles est périodiquement connu

3.4. PORTEE DE LA THEORIE DU CHANGEMENT DE LA SNDS-3

La réalisation des agendas nationaux et internationaux représente un défi majeur pour le Gouvernement, mais également pour le Système Statistique National (SSN) qui se doit de disposer de données fiables et actualisés afin d'identifier les progrès réalisés. En effet, par rapport aux ODD, la disponibilité des données pour les indicateurs des cibles prioritaires est relativement moyenne au Bénin. Sur les 168 indicateurs des cibles retenues, 82 sont disponibles, 23 peuvent être produits et 63 ne peuvent l'être compte tenu du dispositif actuel de collecte. Toutefois, pour

les 82 indicateurs disponibles, le système de collecte existant ne permet de faire un suivi régulier des progrès réalisés. Cette situation révèle que les efforts consentis pour rendre le SSN dynamique et performant n'ont pas produit les résultats escomptés. Le système actuel ne serait donc pas en mesure de fournir une bonne partie des indicateurs de suivis des différents programmes de développement.

Plusieurs facteurs d'ordre institutionnel, organisationnel, technologique et financier expliquent ce faible dynamisme du SSN. Les principales causes mises en relief par les différentes évaluations sont relatives au cadre de fonctionnement du SSN, à la diversification de la production statistique et à la valorisation de

l'information statistique.

Au niveau du fonctionnement du SSN, les principales causes immédiates identifiées lors du diagnostic sont l'obsolescence et la non-conformité des textes régissant l'activité statistique au regard des standards régionaux et internationaux, l'ambiguïté des rôles des différents acteurs du SSN et l'inefficacité de la coordination et de la gouvernance du SSN.

Sur le plan de la production des données statistiques, la non réalisation de grandes enquêtes indispensables pour assurer le suivi-évaluation des programmes de développement, le caractère non fonctionnel du système d'information statistique dans certaines administrations sectorielles et la faible exploitation des fichiers administratifs sont les causes immédiates de la faible production du SSN. Une diversité de facteurs d'ordre technique, matériel et financier sont à la base de ces causes immédiates à sa

- l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines au niveau des services statistiques sectoriels et de l'INSAE et la faible intégration des TICs dans la production statistique ;

- l'absence de manuels méthodologiques de production statistique dans plusieurs secteurs ;

- l'insuffisance des ressources financières consacrées aux activités statistiques et aux grandes opérations statistiques.

En matière de valorisation des données, les causes immédiates sont l'accès difficile aux données statistiques, l'utilisation de canaux de diffusion non modernes et la non actualisation systématique des données diffusées sur les plateformes existantes. Au nombre des causes sous-jacentes, il est noté l'inexistence de calendriers de diffusion des publications au niveau de tous les producteurs du SSN, la faible utilisation des outils et techniques

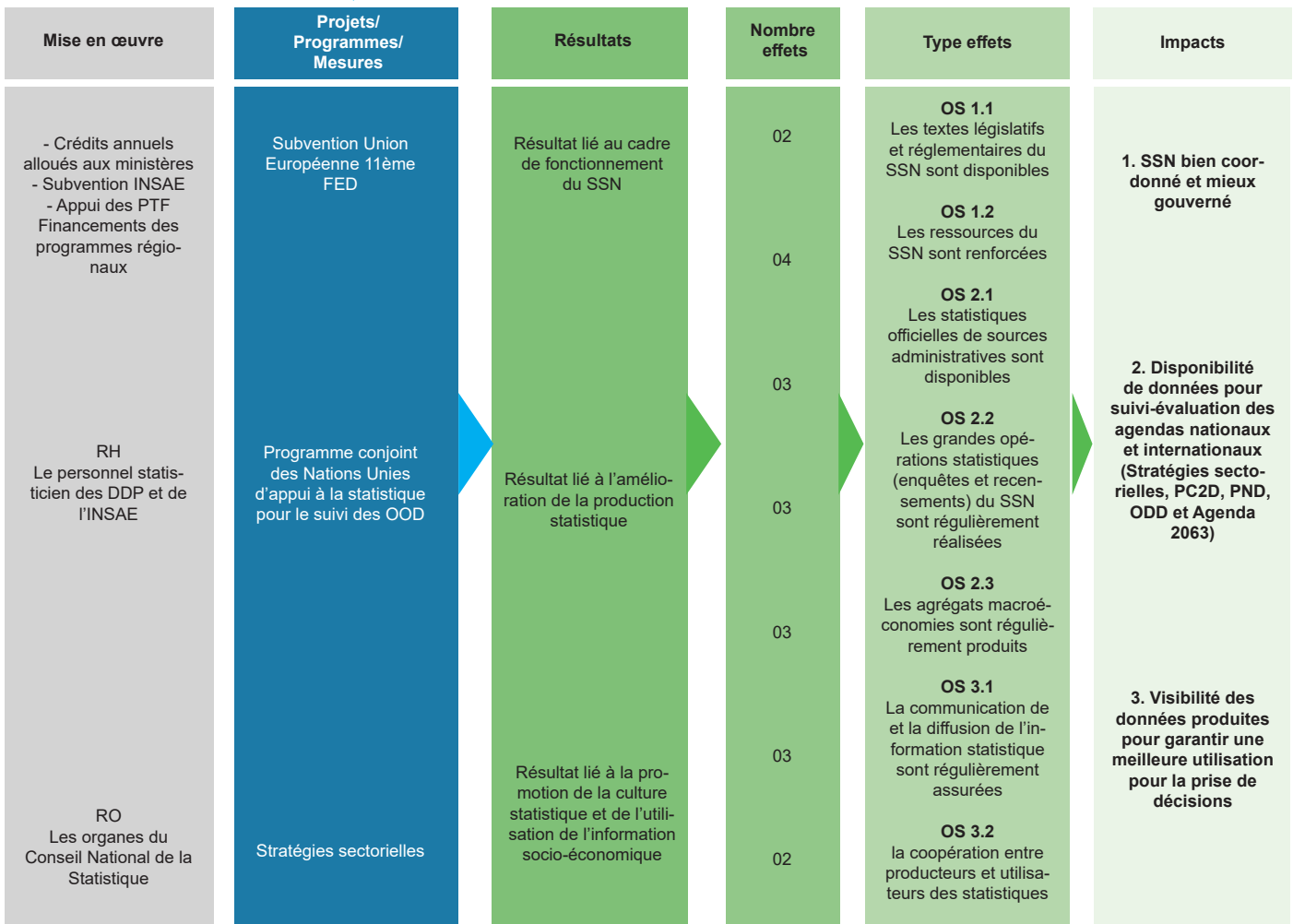
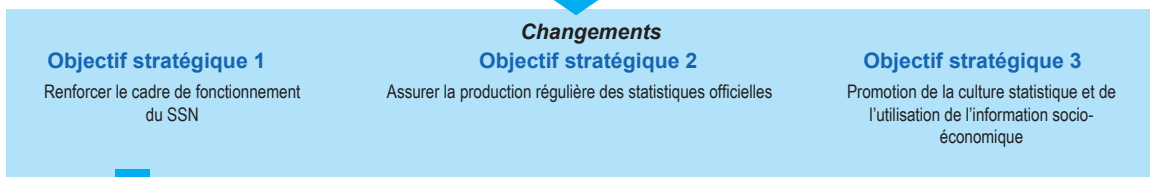
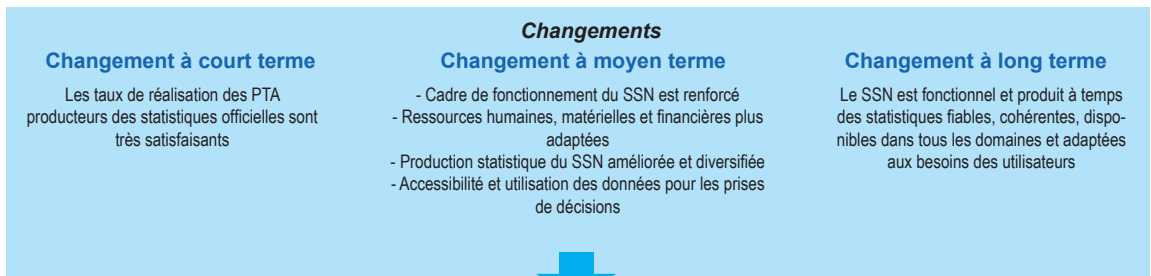
modernes de communication, le manque de visibilité et de capacité statistique pointue de plusieurs services statistiques sectoriels.

Se basant sur l'approche de la théorie du changement, les travaux de réflexion ont permis d'identifier les axes de changement sur la base d'une vision prospective de développement de la statistique.

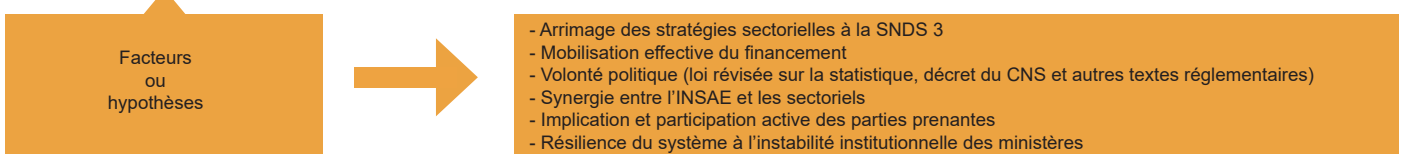
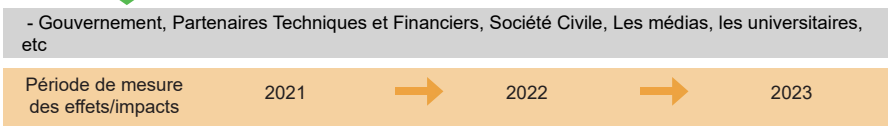
Ces lignes d'actions devraient permettre à l'appareil statistique national d'être progressivement capable de produire des données statistiques complètes, fiables, cohérentes, fournies à temps et dans un format qui en favorise une utilisation judicieuse par tous les utilisateurs potentiels.

THEORIE DU CHANGEMENT DE LA SNDS-3

Raison d'être de l'élaboration de la SNDS 3
Nécessité de renforcer le système d'informations statistiques pour une meilleure planification du développement durable au Bénin



Nature de l'intervention
La SNDS 3 sera opérationnalisée à travers la Subvention Union Européenne, Programme conjoint des Nations Unies à la statistique et les Stratégies sectorielles





Bénin Tata Somba - Lilo

CHAPITRE 4 : MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS-3

Le quatrième chapitre traite du cadre de mise en œuvre de la SNDS-3. Il est structuré autour de trois sections. La première présente le dispositif de mise en œuvre des actions de la stratégie et les modalités de son financement. La deuxième aborde le mécanisme de suivi et d'évaluation, tandis que la troisième passe en revue les conditions de réussite de la stratégie.

4.1. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT DE LA STRATEGIE.

4.1.1. Dispositif de mise en œuvre de la stratégie

La mise en œuvre de la SNDS-3 sera assurée par les différentes structures du SSN en fonction de leur domaine de compétence. Le dispositif institutionnel de pilotage de la mise en œuvre de la SNDS-3 repose sur une structure pyramidale à quatre paliers :

- A la base, l'INSAE et les structures chargées des productions statistiques aux niveaux sectoriel et déconcentré assurent l'exécution directe des activités relevant de leurs domaines respectifs de compétence ;
- Au premier niveau, le Secrétariat Technique Permanent (INSAE) est chargé de la coordination technique et du suivi régulier des activités de la SNDS-3 ;
- Au deuxième niveau, les comités thématiques du CNS chargés d'exercer le rôle d'approbation des rapports et programmes de travail dans leurs domaines de compétence ;
- Au sommet, le Conseil National de la Statistique (CNS) est l'organe d'orientation dans la mise en œuvre de la SNDS-3.

Le Service de la Coordination Statistique de la Direction de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche de l'INSAE, qui assurera au nom de la Direction Générale de l'Institut les fonctions du Secrétariat Technique Permanent du CNS, est chargé du suivi quotidien de la mise en œuvre de la SNDS-3. Ce suivi consistera essentiellement en :

- la préparation de la tenue des sessions du CNS ;
- la préparation du Programme National de la Statistique (PNS) qui est une synthèse des programmes de travail annuel (PTA) élaborés par les différentes structures du SSN ;

annuels d'exécution élaborés par les différentes structures du SSN ;

- la coordination de l'assistance technique aux structures productrices de statistiques officielles pour faciliter l'exécution des activités inscrites dans la stratégie.

Compte tenu de l'importance des tâches à accomplir par le Service de la Coordination Statistique, il s'avère indispensable de renforcer ses capacités en ressources humaines, techniques et financières.

La mise en œuvre de la SNDS-3 sera régie par les principes directeurs suivants : la subsidiarité, la co-décision, la flexibilité, la transparence et l'équité.

- **Principe de la subsidiarité** : les activités du programme sont réalisées au niveau le plus optimal par les acteurs du SSN et la coordination incombe au CNS ;
- Principe de co-décision : les décisions sur le contenu des programmes statistiques annuels sont préparées par les structures à la base mais approuvées par le CNS ;
- **Principe de flexibilité** : le programme d'activités est glissant et tout nouveau besoin peut être pris en compte dans le respect des mécanismes mis en place ;
- Principe de transparence : un rapport d'activités est élaboré chaque année par le Secrétariat Technique Permanent du CNS. La validation du rapport et sa publication incombent au CNS ;
- **Principe d'équité** : les dimensions centrales, sectorielles, régionales et genre sont prises en compte dans tout le processus de mise en œuvre de la SNDS-3.

4.1.2. Budget prévisionnel de la stratégie

L'évaluation des coûts par activité et leur répartition par année sur la période couverte par la SNDS permet d'avoir le plan d'action budgétisé. Les coûts des activités sont ceux fournis par les différentes

composantes concernées du SSN. Aucun coût spécifique n'a été affecté à toute activité considérée comme faisant partie du travail normal de fonctionnement d'un service, par exemple l'élaboration des textes, l'adoption d'une loi, etc. Outre le coût des diverses activités, il inclut les différents indicateurs objectivement vérifiables ou produits attendus de la réalisation des différentes activités ainsi que les sources ou moyens de vérification. En outre, il identifie la/les structure(s) responsable(s) de chaque activité.

Le plan d'action 2020-2023 est décliné en plans annuels, ce qui en fait un véritable outil de programmation et de suivi des activités statistiques à la disposition du CNS. Plusieurs activités retenues pour les axes 1 et 3 sont des activités qui sont considérées comme faisant parties du travail normal de

fonctionnement d'un service, donc sans coût spécifique. Seules les rubriques telles que la formation du personnel, l'acquisition de matériel etc. Ont reçu un coût spécifique. De ce fait, leur coût paraît peu élevé alors que la réalisation de ces activités est absolument décisive pour la bonne mise en œuvre de la SNDS-3.

Par contre, l'axe 2 englobe les projets de recensements, d'inventaires et d'enquêtes prioritaires, les autres enquêtes, la collecte des données de sources administratives et les études. Il s'agit là des activités qui ont chaque fois un coût spécifique important.

Le montant total du plan d'action de la mise en œuvre de la stratégie est de vingt et un milliards huit cent soixante-dix-huit millions huit cent mille (21 878 800 000) FCFA réparti de la manière suivante :

Tableau 6 : Structure budgétaire de la SNDS-3 par axe stratégique

Axes stratégiques	Nombre d'activités identifiées (%)	Coût (Million FCFA)	Poids financier (%)
Axe 1 : Renforcement du cadre de fonctionnement du Système Statistique National	24	754,0	3,45%
Axe 2 : Amélioration et diversification de la production statistique de qualité et adaptée aux besoins de la planification du développement	62	20 343,6	92,98%
Axe 3 : Promotion de la culture statistique et de l'utilisation de l'information socio-économique	14	781,3	3,57%
Ensemble SNDS-3	100	21 078,8	100,0 %

L'axe 2, relatif à la production statistique est celui qui absorbe la presque totalité du budget de la SNDS-3, **92,98%**. La réalisation des grandes enquêtes nationales et des recensements représente respectivement **36,04%** et **36,57%** du budget total contre **14,20%** pour les collectes de sources administratives.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse du plan de financement ventilée par axes stratégiques, objectifs stratégiques et résultats attendus.

Il montre entre autres que le besoin de financement de la stratégie est très important de 2020 à 2021. En effet, ce besoin fait 67% du budget total de la stratégie. Ceci peut s'expliquer par la présence de grandes opérations telles que RNA, RGE-3, EHCVM, MICS et ETIC au cours de ces deux années de mise en œuvre de la stratégie.

Tableau 7 : Plan de financement de la SNDS-3 (en millions de FCFA)

Rubriques	Total	2020	2021	2022	2023
TOTAL FINANCEMENT SNDS-3	21 878,8	2 143,5	6 940,2	7 719,0	5 076,2
AXE 1- Renforcement du cadre de fonctionnement du Système Statistique National	754,0	118,2	177,0	247,7	211,1
OS 1.1- Réformer le cadre légal du Système Statistique National	22,7	2,4	8,4	6,0	6,0
OS 1.2- Renforcer les ressources du Système Statistique National	528,0	110,2	106,6	168,1	143,1
OS 1.3- Assurer la coordination effective de la mise en œuvre des activités statistiques	203,3	5,6	62,0	73,7	62,0
AXE 2- Amélioration et diversification de la production statistique de qualité et adaptée aux besoins de la planification du développement	20 343,6	2 010,7	6 619,2	7 044,0	4 669,7
OS 2.1- Développer et harmoniser les systèmes d'informations statistiques	326,6	0,7	142,4	116,5	67,1
OS 2.2- Assurer la production régulière des statistiques socio-démographiques	9 535,6	491,0	3 362,7	2 553,5	3 128,5

Rubriques	Total	2020	2021	2022	2023
OS 2.3- Assurer la production régulière des statistiques économiques et financières	8 330,0	1 484,0	2 142,0	3 952,0	752,0
OS 2.4- Assurer la production régulière des statistiques de l'environnement, de la gouvernance, de la paix et de la sécurité	1 351,4	35,0	472,1	422,1	422,1
AXE 3- Promotion de la culture statistique et de l'utilisation de l'information socio-économique	781,3	14,6	144,0	427,2	195,5
OS 3.1- Améliorer la diffusion et la communication de l'information statistique	712,9	8,6	119,8	417,2	167,2
OS 3.2- Renforcer la coopération entre producteurs et utilisateurs des statistiques	68,4	46,0	24,2	10,0	28,2

4.1.3. Mécanisme de financement

Au cours de la mise en œuvre de la SNDS-3 (2020-2023), l'Etat devra progressivement prendre le relais du financement des statistiques officielles courantes. De ce fait, des dispositions urgentes doivent être prises pour que tous **les ministères soient dotés de lignes budgétaires inscrites dans la Loi de finances** en vue de la prise en charge effective du financement des activités de statistiques courantes du SSN. A cet effet, il s'avère nécessaire de faire coïncider la programmation annuelle des activités statistiques du SSN avec le calendrier budgétaire de l'Etat.

Concernant les opérations statistiques de grande envergure (les grandes enquêtes nationales et les recensements), l'Etat devra **mettre en place un Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS)**, conformément aux recommandations de la Charte Africaine de la Statistique tout en

veillant à l'opérationnalisation de la **résolution de l'Union Africaine (UA) de mobiliser chaque année au moins 0,15% du budget annuel du pays pour les activités statistiques**. Ces opérations pourraient bénéficier de la participation des PTF. A cet effet, après validation et adoption de la SNDS-3 par le Gouvernement, le CNS devra saisir l'opportunité de la mise en œuvre des ODD, du PND et du PC2D pour rechercher auprès des PTF les ressources supplémentaires nécessaires à sa mise en œuvre. Il faut d'ores et déjà souligner l'engagement fort du Gouvernement à accompagner la production statistique à travers une dotation significative de ressources financières qui sera mise à disposition suite à la validation d'un Plan de Travail regroupant les actions prioritaires à engager au titre de l'année 2020.

Par ailleurs, plusieurs créneaux pourraient être explorés pour la mobilisation des ressources extérieures, parmi lesquels l'utilisation des facilités disponibles aux niveaux

sous-régional, régional et international dont :

- le projet de modernisation et d'harmonisation des enquêtes auprès des ménages porté par la Banque Mondiale dont l'objectif est de produire des indicateurs de pauvreté et de suivi des ODD ;
- la stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, placée sous l'égide conjointe de la Commission de l'Union Africaine (UA), la BAD, la CEA et la FAO ;
- le programme de plates-formes Open Data lancé par la BAD en 2013 et qui fait partie de l'initiative « Autoroutes de l'information » axé sur l'amélioration de la gestion et la diffusion des données en Afrique ;

- le Programme d'appui institutionnel dans le domaine des statistiques et de l'économie du 11ème FED de l'Union européenne ;

- le Projet ECOAGRIS (Système d'information l'agriculture) de la CEDEAO mis en œuvre par le Centre régional AGRHYMET sur financement de l'Union Européenne. Le document de la SNDS-3 fera l'objet d'une présentation en Conseil des Ministres pour non seulement sensibiliser les dirigeants sur les enjeux et défis du Système Statistique National, mais aussi pour recueillir une caution politique à la stratégie à travers son adoption par le Gouvernement.

Tableau 8 : Structure du budget de la SNDS-3 par source de financement

Axes stratégiques	Coût (Million FCFA)	État	Programmes Régionaux	PTF	A rechercher
Axe 1 : Renforcement du cadre de fonctionnement du Système Statistique National	754,0	162,2	0,0	278,7	313,1
Axe 2 : Amélioration et diversification de la production statistique de qualité et adaptée aux besoins de la planification du développement	19 543,6	5 531,8	1 664,0	3 842,6	8 505,2
Axe 3 : Promotion de la culture statistique et de l'utilisation de l'information socio-économique	781,3	34,0	0,0	64,7	682,6
Ensemble SNDS-3	21 078,8	5 728,0	1 664,0	4 186,0	9 500,8

4.2. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Le suivi et l'évaluation sont deux processus intimement liés de la mise en œuvre et constituent des activités essentielles s'inscrivant dans un processus continu. Conformément aux principes de la gestion axée sur les résultats, deux types de résultats sont attendus du suivi-évaluation de la SNDS-3. Il s'agit des résultats opérationnels et des résultats de développement (qui génèrent des changements substantiels au sein du système statistique national).

a) Les résultats opérationnels, induits par la mise en œuvre du plan d'action, sont constitués d'intrants et d'activités. Ils rendent compte du niveau des réalisations physiques. Ces résultats tiennent compte du niveau de réalisation technique atteint, du respect du planning et du degré de mobilisation des ressources financières ;

b) Les résultats de développement qui témoignent des changements réalisés au cours des différentes étapes de la mise en œuvre de la SNDS correspondent aux effets qui sont des résultats de moyen terme (2-4 ans) et aux impacts qui sont des résultats de long terme (plus de 4 ans).

4.2.1. Revue annuelle et suivi

Le suivi porte sur la mise en œuvre des activités et l'obtention des produits (outputs). C'est un processus continu de collecte et d'analyse d'informations permettant d'apprécier la qualité de la mise en œuvre de la SNDS-3. Le suivi devra permettre d'informer régulièrement les producteurs (INSAE, DPPs, DSA, DGAE, CSPEF, BCEAO, CNSR, Observatoires, etc.) et utilisateurs (DGPD, DGCS-ODD, CAPOD, Observatoires, etc.) des statistiques officielles sur les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées

en vue d'atteindre les résultats attendus, de comparer les performances obtenues à celles qui étaient prévues au départ, et de prendre à temps les mesures correctrices nécessaires. Il sera en effet important de savoir à tout moment, si on s'écarte ou non de la trajectoire souhaitée et si oui, de pouvoir prendre les mesures de redressement appropriées.

Les indicateurs de suivi portent sur la réalisation des activités statistiques et permettent d'apprécier quantitativement ou qualitativement⁵ le niveau d'exécution des plans d'action annuels. Ces indicateurs sont définis dans le cadre logique lié à chaque plan d'action annuel. Ils permettront de constater si les activités programmées ont été réalisées ou s'il y a eu un progrès vers l'atteinte des résultats attendus.

4.2.2. Evaluations périodiques

Les indicateurs pour l'évaluation de la SNDS-3 portant sur le renforcement des capacités statistiques permettent d'apprécier les progrès substantiels advenus au sein du SSN. Leur évolution indiquera clairement, sur une base quantitative, si la vision imprimée à la statistique publique, a permis de passer à un SSN plus développé, notamment en termes de stabilité et de fiabilité.

La collecte des informations s'opèrera par le biais d'une série d'enquêtes et d'études qui permettront de mesurer l'ampleur des changements induits par la mise en œuvre de la SNDS-3 :

L'enquête auprès des utilisateurs des produits statistiques

Des enquêtes de satisfaction seront réalisées auprès des principaux utilisateurs des statistiques publiques pour recueillir leurs points de vue sur la qualité et l'adéquation des statistiques établies par les principales

⁵Les indicateurs quantitatifs se rapportent à des aspects tels que les budgets annuels, le personnel, les équipements, les intrants et les produits statistiques. Les indicateurs qualitatifs concernent les processus statistiques centraux et l'environnement statistique (aspects juridiques, institutionnels et organisationnel). Extrait du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique. Page 59

structures productrices. Ces enquêtes permettront d'évaluer le degré de satisfaction des utilisateurs y compris les décideurs politiques, notamment pour ce qui est de la capacité du SSN à satisfaire les besoins en informations. Elles seront coordonnées par le Secrétariat Technique Permanent du CNS.

L'enquête d'évaluation des capacités statistiques nationales

L'objectif de cette enquête est de recueillir des informations sur les indicateurs de renforcement des capacités statistiques du SSN. Elle sera conduite par l'INSAE. Cette évaluation est marquée par trois (03) rendez-vous décisifs : l'évaluation de référence en 2020,

l'évaluation à mi-parcours en 2022 et l'évaluation finale en 2024. L'évaluation à mi-parcours devra analyser les écarts entre les résultats enregistrés et ceux attendus et permettra de procéder aux révisions nécessaires, y compris celles du calendrier des activités concernant les années restantes, alors que l'évaluation finale devra tirer des leçons et capitaliser les acquis de la SNDS-3.

Les indicateurs de renforcement des capacités développés par PARIS21 serviront de référence. Ils fournissent des éléments de comparaison internationale en matière de développement des capacités statistiques.

4.3. CONDITIONS DE REUSSITE DE LA STRATEGIE

Etant donné que la SNDS-3 a été élaborée en étroite collaboration avec les acteurs clés du SSN, sa mise en œuvre doit aussi suivre le même processus.

Sa réussite est fortement dépendante :

- i) d'un fort engagement politique au plus haut niveau ;
- ii) d'une appropriation du processus par tous les acteurs ;
- iii) d'un dialogue continu entre producteurs et utilisateurs ;
- iv) d'un dialogue de qualité avec les Partenaires Techniques et Financiers ;
- v) d'une célérité dans la mobilisation des ressources nécessaires.

Cependant, certains risques peuvent compromettre la mise en œuvre de la SNDS-3. On peut citer notamment :

- (i) le faible engagement des autorités politiques et administratives pour le développement de la statistique ;
- (ii) la faible appropriation de la stratégie par tous les acteurs ;
- (iii) la forte dépendance du SSN aux financements extérieurs ;
- (iv) la dotation budgétaire insuffisante et non sécurisée pour le financement de la production statistique au niveau des structures sectorielles ;
- (v) la forte mobilité du personnel technique des structures sectorielles favorisée par le manque de motivation professionnelle et financière ;
- (vi) l'absence d'un cadre performant de renforcement des capacités du personnel.

4.4. CADRE DE MESURE DES PERFORMANCES

Rubrique	Logique des résultats	Hypo thèses	Indicateurs d'effets	Produits	Sources de vérifications	Structures responsables
AXE 1	Renforcement du cadre de fonctionnement du Système Statistique National					
OS 1.1	Réformer le cadre légal du Système Statistique National					
RA 1.1.1	Le cadre légal et institutionnel du Système Statistique National est amélioré et adapté aux nouveaux défis	Volonté politique affirmée, disponibilité de financement, volonté des acteurs Vote et promulgation de la nouvelle loi statistique Disponibilité des DPP à faire un plaidoyer auprès des autorités de tutelle	<ul style="list-style-type: none"> * L'avant-projet de la nouvelle loi statistique et l'avis motivé de la Cour Suprême sont validés par la CNLC * L'exposé des motifs et la nouvelle loi statistique sont envoyés au Parlement * La nouvelle loi statistique est votée et promulguée * Les 5 principaux textes d'application de la loi statistique sont validés par le CNS * Les 5 principaux textes d'application de la loi statistique sont signés * Le Document cadre des systèmes d'informations statistiques est validé et vulgarisé * Les directions en charge de la Statistique dans les secteurs de la Santé et des Enseignements sont créées * Les arrêtés ministériels régissant les SIS sont signés 	<ul style="list-style-type: none"> § Nouvelle Loi statistique. § décrets d'application § Décret du FNDS § Textes réorganisant les services statistiques sectoriels 	§ CNS	MPD DCSFR/INSAE, CNS (Subvention INSAE) Tous les ministères
RA 1.1.2	La loi statistique et ses textes d'application sont vulgarisés	* Forte volonté politique* Disponibilité de la nouvelle loi et de ses textes d'application* Accompagnement de l'INSAE	<ul style="list-style-type: none"> * Plusieurs exemplaires de la loi statistique révisée sont édités* Les acteurs du SSN (producteurs et utilisateurs) sont sensibilisés aux dispositions de la loi statistique révisée* Plusieurs exemplaires de la loi statistique révisée sont édités* Les acteurs du SIS des ministères (structures déconcentrées et fournisseurs de données) sont sensibilisés aux dispositions de la loi statistique révisée 	§ Nombre et types des sessions de vulgarisation organisées	§ Rapports des ateliers de vulgarisation § Documents de vulgarisation	DCSFR/INSAE (Subvention INSAE) Tous les ministères
OS 1.2	Renforcer les ressources du Système Statistique National					
OS 1.2	Le personnel des autorités statistiques est suffisant en effectif et en spécialité	Volonté politique de relèvement de la subvention de l'INSAE Volonté politique des autorités de tutelle	<ul style="list-style-type: none"> *Un personnel de 10 agents administratifs et de 28 agents statisticiens et assimilés sont recrutés par spécialité de 2020 à 2023 (dont 7 ATS, 5 ITS, 6 ISE et 2 Démographes) *Un personnel de 23 agents administratifs et de 113 agents statisticiens et assimilés sont recrutés par spécialité de 2020 à 2023 (dont 40 ATS, 25 ITS, 21 ISE et 5 Démographes) 	§ Effectif du personnel du SSN	§ Rapports annuels d'activités du SSN § Rapports d'activités des services sectoriels et de l'INSAE	DAF/INSAE (Subvention INSAE) CNS, Tous les ministères (BN)

Rubrique	Logique des résultats	Hypo thèses	Indicateurs d'effets	Produits	Sources de vérifications	Structures responsables
RA 1.2.2	Le personnel des autorités statistiques est régulièrement renforcé en capacités	Disponibilité financière	* Le nombre d'agents formés en base de données* Le nombre d'agents formés en programmation* Le nombre d'agents formés en développement d'interfaces* Le nombre d'agents formés en technique de sondage* Le nombre d'agents formés en CAPI* Le nombre d'agents formés en analyse des données d'enquêtes* Le nombre d'agents formés en analyse économétrique* Le nombre d'agents formés en Système d'Informations Géographiques*Le nombre d'agents dont les capacités techniques sont renforcées dans des domaines spécifiques de la statistique publique*25 ADS sont formés chaque deux ans dans le Centre de Formation de l'INSAE	§ Nombre de sessions de renforcement de capacités organisées.§ Nombre et types de matériels§ Proportion de services statistiques dotés de ligne budgétaire§ Proportion d'unités statistiques disposant d'au moins un véhicule de service pour la production statistique§ Proportion d'administrations disposant d'un centre de traitement des données statistiques§ Ratio personnels/ordinateur§ Proportion d'administrations dont l'unité statistique dispose d'une connexion Internet	§ Rapports annuels d'activités du SSN§ Rapports d'activités des services sectoriels et de l'INSAE	DCSFR/INSAE, CNSTous les ministèresDCSFR/ INSAE (BM)
RA 1.2.3	Les autorités statistiques des ministères sont dotées de moyens matériels adéquats	* Disponibilité financière * Plan d'équipement disponible	Le nombre de matériels acquis par catégorie et par structure	§ Ressources matérielles effectives	§ Rapports du CNS	DAF/INSAE Structures concernées (DUE)
RA 1.2.4	Le financement des activités statistiques est effectif et sécurisé	Vote de la nouvelle loi statistique* Volonté politique des autorités de tutelle* Accompagnement du CNS-Ratification par le Bénin de la résolution des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UA	* Les documents administratifs, comptables et financiers régissant le FNDS sont rédigés et mis en œuvre* Le personnel de la structure de gestion du fonds est recruté et l'équipement adéquat mis à dispositionLa ligne spécifique crée dans le budget du ministère* Le rapport de ratification est disponible* Le pourcentage des fonds dédiés aux activités statistiques dans le Budget National avoisine chaque année au moins 0,15%	§ Ressources financières effectives	§ Rapports du CNS	DCSFR/INSAE, CNSTous les ministères
OS 1.3	Assurer la coordination effective de la mise en œuvre des activités statistiques					

Rubrique	Logique des résultats	Hypo thèses	Indicateurs d'effets	Produits	Sources de vérifications	Structures responsables
RA 1.3.1	Le suivi de la production statistique au niveau national est effectif	Volonté politique des autorités de tutelle Dispositif de suivi des activités statistiques opérationnel * Renforcement de l'équipe de la coordination statistique * Disponibilité de financement Renforcement de l'équipe de la coordination statistique	La ligne budgétaire du CNS est créée à l'intérieur du Budget du MPD * Les Programmes Nationaux de la Statistique (PNS) * Les Rapports Nationaux de la Statistique (RNS) * Les rapports des sessions trimestrielles du CNS sont disponibles * Les rapports des sessions extraordinaires des commissions du CNS sont disponibles Le rapport d'évaluation à mi-parcours de la SNDS-3 validé par le CNS	§ Nombre de sessions du CNS § Nombres de sessions tenues par les commissions spécialisées § Nombre d'appuis-conseils apportés par l'INSAE	§ Rapports du CNS § Rapports d'évaluation des capacités d'activités du SSN § Rapports annuels SNDS § Rapport annuel de l'INSAE	DCSFR/INSAE, MPD (Subvention INSAE) DCSFR/INSAE (DUE)
RA 1.3.2	Le suivi de la production statistique au niveau sectoriel est effectif	* Renforcement du leadership des DPP* Disponibilité de financement* Renforcement de l'équipe du service statistique* Disponibilité financière	Les rapports des sessions des comités de pilotage des SIS sont disponibles* Le nombre de sessions de formation et recyclage organisées par structure* L'effectif du personnel technique des structures déconcentrées formé par structure	§ Nombre de missions d'assistance technique réalisées	§ Rapports d'activités des services sectoriels § Rapports annuels SNDS	Tous les ministères (BN, DUE)
AXE 2	Amélioration et diversification de la production statistique de qualité et adaptée aux besoins de la planification du développement					
OS 2.1	Développer et harmoniser les systèmes d'informations statistiques					
RA 2.1.1	Les manuels des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies de production statistique en vigueur sont disponibles et approuvés par le CNS	Disponibilité financière	* Contrat de recrutement du consultant international signé * Le compendium des concepts et définitions du SSN réalisé et validé par le CNS ** Contrat de recrutement du consultant international signé * Le compendium des indicateurs réalisé et validé par le CNS ** Contrat de recrutement du consultant signé * Le manuel méthodologique de production des statistiques officielles réalisé * Manuel méthodologique de production des statistiques officielles validé par le CNS	§ Nombre de manuels élaborés § Nombre de manuels approuvés par le CNS § Proportion des unités du SSN utilisant les concepts, définitions et méthodologies produits par l'INSAE	§ Supports (papier, CD, etc.) § Rapports du CNS § Rapports d'activités statistiques sectorielles § Rapports de suivi-évaluation de la SNDS § Rapports d'évaluation de la qualité des données	DCSFR/INSAE (DUE) Tous les ministères

Rubrique	Logique des résultats	Hypo thèses	Indicateurs d'effets	Produits	Sources de vérifications	Structures responsables
RA 2.1.2	Les codes et nomenclatures internationaux sont adaptés au contexte national et approuvés par le CNS	Bonne capacité technique de la DCSFR/INSAE Bon fonctionnement du CNS	Les trois (3) nomenclatures d'Afristat adaptées au contexte national et disponibles Nombre de nomenclatures adaptées validées par le CNS	§ Manuels des codes, des nomenclatures, des concepts, des définitions et méthodologies diffusés. § Appropriation par toutes les unités du SSN des manuels § Nombre de progiciels élaborés.	§ Supports (papier, CD, etc.) § Rapports du CNS	DCSFR/INSAE, CNS (DUE)
RA 2.1.3	Des progiciels de saisie, de traitement, de centralisation et d'archivage des données statistiques sont mis en place et fonctionnels	Des progiciels de saisie, de traitement, de centralisation et d'archivage des données statistiques sont mis en place et fonctionnels	* La collecte des informations est réalisée * Les informations sont traitées et analysées * TDR des travaux validé * Contrat de recrutement du cabinet signé * Outils informatiques développés et matériel requis disponible * Capacités du personnel technique renforcées	§ Nombre de progiciels fonctionnels. § Utilisation effective des logiciels	§ Rapports périodiques du SSN	DCSFR/INSAE (Subvention INSAE) Tous les ministères (MTEP, ME, MEM, MAMF, MAEC, OFFE, MCVDD, MAEP)
OS 2.2	Assurer la production régulière des statistiques socio-démographiques					
RA 2.2.1	Les collectes administratives, les enquêtes légères et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs socio-démographiques	Disponibilité et adhésion des acteurs du ministère Disponibilité des structures sectorielles Disponibilité financière Volonté politique Mobilisation proactive des ressources	* Outils de collecte actualisés * Collecte des données réalisée * Draft de l'annuaire statistique rédigé * Annuaire statistique validé * Données collectées auprès des différentes structures sectorielles et compilées * Premier draft du tableau élaboré * Tableau de Bord validé * Les collectes et traitement des prix sur les marchés sont assurées * Le taux d'inflation mensuel est disponible * Les indices nationaux sont calculés * Les collectes et traitement des prix relevés sont assurées * L'ICC semestriel est disponible * Atelier de renforcement des capacités du personnel chargé de l'élaboration du BA * Collecte des données relatives à l'élaboration du BA * Atelier de peuplement de l'outil et d'élaboration du BA * Rapport de formation des cadres * Bilan Alimentaire disponible	§ Proportion de structures ayant produit une synthèse statistique (annuaire statistique, tableau de bord, note de conjoncture, etc.) sur la base des données de sources administratives § Nombre d'annuaires statistiques sectoriels produits § Nombre d'annuaires statistiques nationaux produits	§ Annuaires statistiques § Autres documents de synthèses statistiques § Rapports de suivi/évaluation de la SNDS § Rapports d'activités statistiques annuels des administrations sectoriels	Tous les ministères concernés (BN) DSS/INSAE (Subvention INSAE) OEF/MPMEPE (BN) DSS/INSAE (Subvention INSAE, AFRISTAT, UEMOA) DSA-MAEP (AFRISTAT) OFFE/MAMF

Rubrique	Logique des résultats	Hypo thèses	Indicateurs d'effets	Produits	Sources de vérifications	Structures responsables
RA 2.2.2	Les grandes enquêtes et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs socio-démographiques	* Volonté politique* Mobilisation proactive des ressources* Mobilisation proactive des 150 millions directement gérés par l'INSAE	* Les documents méthodologiques et techniques sont validés* La cartographie est réalisée* L'enquête pilote est réalisée* Le recrutement et la formation des agents de collecte sont réalisés* La collecte proprement dite est effectuée* Le traitement et l'analyse des données sont réalisés et le rapport préliminaire est disponible* Le rapport définitif (ou thématique) de l'enquête est disponible* L'atelier de dissémination est réalisé	§ Pourcentage d'enquêtes du programme prioritaire réalisé§ Pourcentage d'enquêtes du programme prioritaire réalisé dans les délais§ Pourcentage d'enquêtes du programme prioritaire en cours	§ Rapports de projets§ Rapport de suivi/évaluation de la SNDS§ Rapports d'activités des administrations sectorielles	DED/INSAE (BN, USAID, UNICEF, UNFPA, FM) DED/INSAE (BN, UNICEF)DED/INSAE (UE, BN, OIM, C/ Suisse)DPP/MTFP, DED/INSAE (UNC-DF)DSS/INSAE (PAM)DSS/INSAE (UEMOA, BM)DSS/INSAE (BN, DUE) DPP/MSa (Fonds Mondial et GAVI)
RA 2.2.3	Les recensements et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs socio-démographiques	* Volonté politique* Mobilisation proactive des ressources	* La cartographie numérique et le positionnement des infrastructures socio-économiques et villages/quartiers de ville est réalisée * La base cartographique du recensement est disponible * Le recensement pilote est réalisée et son rapport est disponible.	§ Pourcentage de recensements réalisés § Pourcentage de recensements réalisés dans les délais § Pourcentage de recensements en cours	§ Rapports de projets § Rapport de suivi/évaluation de la SNDS § Rapports d'activités des administrations sectorielles	DED/INSAE (C/Suisse, BM, UNFPA, UNICEF, UE, BN)
OS 2.3	Assurer la production régulière des statistiques économiques et financières					
RA 2.3.1	Les collectes administratives, les enquêtes légères et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs économiques et financiers	Disponibilité et adhésion des acteurs du ministère-Disponibilité des statistiques macroéconomiquesDisponibilité des statistiques de la sécurité sociale, de l'administration centrale des finances et de l'administrations des collectivités localesBonne coopération avec les structures répondantes* Volonté politique* Mobilisation proactive des ressources,recrutement de personnels permanents	* Outils de collecte actualisés* Collecte des données réalisée* Draft de l'annuaire statistique rédigé* Annuaire statistique validé* Données collectées auprès des différentes structures sectorielles et compilées* Premier draft du tableau élaboré* Tableau de Bord valide* Données collectées auprès des différentes structures sectorielles et compilées* Données consolidées et premier draft élaboré* TOFE validé* Les statistiques mensuelles des institutions financières sont régulièrement collectées* La collecte des données auprès des entreprises sur les transactions avec l'extérieur est effective* Les statistiques monétaires et financières sont élaborées* La Balance des Paiements est rédigée et validée* Les documents méthodologiques et techniques sont validés* L'enquête pilote est réalisée	§ Proportion de structures ayant produit une synthèse statistique (annuaire statistique, tableau de bord, note de conjoncture, etc.) sur la base des données de sources administratives§ Nombre d'annuaires statistiques sectoriels produits§ Nombre d'annuaires statistiques nationaux produits	§ Annuaires statistiques§ Autres documents de synthèses statistiques§ Rapports de suivi/évaluation de la SNDS§ Rapports d'activités statistiques annuels des administrations sectoriels	Tous les ministères concernés (BN)DGAE (BN)CS-PEF/MEF (BN)BCEAODSA/MAEPDSEE/INSAE (BN, PSR-UEMOA, PCI-BAD, GIZ)DSEE/INSAE (BN)DSEE/INSAE (PSR, PCI)DSEE/INSAE (BM)

Rubrique	Logique des résultats	Hypo thèses	Indicateurs d'effets	Produits	Sources de vérifications	Structures responsables
RA 2.1.2		<p>et financement des études et enquêtes * Disponibilité des données auprès des services de la douane* Disponibilité financière* Volonté de répondre des chefs d'entreprises* Exhaustivité de la couverture des états financiers des entreprises* Réalisation d'enquête de balayage</p>	<p>* Le recrutement et la formation des agents de collecte sont réalisés* La collecte proprement dite est effectuée* Le traitement et l'analyse des données sont réalisés et le rapport préliminaire est disponible* Le rapport définitif (ou thématique) de l'enquête est disponible* L'atelier de dissémination est réalisé* La note méthodologique d'élaboration des CN suivants le SCN 2008 disponible* Les enquêtes de base de la comptabilité nationale sont réalisées* La collecte, le traitement et la consolidation des données sont effectuées* Les Comptes nationaux définitifs sont élaborés et validés* Les notes d'analyse des comptes sont disponibles* Collectes des données* Elaboration des étalonnages calages* Traitement et modélisation* Notes trimestrielles sur les CNT disponibles* Les données sont collectées et traitées* Bulletin trimestriel des statistiques du commerce extérieur* Grands traits du commerce extérieur* Bulletins trimestriels de l'Indice du commerce extérieur* La base de sondage est mise en place et l'échantillon des entreprises est tiré* L'Enquête de base pour ICA est réalisée* Collecte et traitement des données* Calcul des Indices* Le relevé mensuel des prix des produits agricoles est effectif* Le traitement des données de prix relevés* L'IPPAP est élaboré et validé* La collecte mensuelle auprès des entreprises est effective* Le traitement des données est réalisé* Le répertoire est mis à jour</p>			

Rubrique	Logique des résultats	Hypo thèses	Indicateurs d'effets	Produits	Sources de vérifications	Structures responsables
RA 2.3.2	Les grandes enquêtes et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs économiques et financiers	* Volonté politique* Mobilisation proactive des ressources	* Les documents méthodologiques et techniques sont validés* L'enquête pilote est réalisée* Le recrutement et la formation des agents de collecte sont réalisés* La collecte proprement dite est effectuée* Le traitement et l'analyse des données sont réalisés et le rapport préliminaire est disponible* Le rapport définitif (ou thématique) de l'enquête est disponible* L'atelier de dissémination est réalisé	§ Pourcentage d'enquêtes du programme prioritaire réalisé§ Pourcentage d'enquêtes du programme prioritaire réalisé dans les délais§ Pourcentage d'enquêtes du programme prioritaire en cours	§ Rapports de projets§ Rapport de suivi/évaluation de la SNDS§ Rapports d'activités des administrations sectorielles	DSS/INSAE (PSR / UEMOA via AFRISTAT) DSEE/INSAE
RA 2.3.3	Les recensements et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs économiques et financiers	* Volonté politique* Mobilisation proactive des ressources	* Les documents techniques de l'opération sont disponibles* L'enquête pilote est réalisée et son rapport disponible* L'enquête principale est réalisée* Le traitement et l'analyse des données est réalisé et le rapport préliminaire est disponible* Les rapports thématiques sont disponibles* L'atelier de dissémination est réalisé* Les documents techniques de l'opération sont disponibles* La collecte des données du module de base et des modules complémentaires sont réalisées* Le traitement et l'analyse des données est réalisé et le rapport préliminaire est disponible* Le rapport Général, le rapport général du module de base, le rapport du module complémentaire et les 4 rapports thématiques sont disponibles* Les ateliers de dissémination sont réalisés	§ Pourcentage de recensements réalisés§ Pourcentage de recensements réalisés dans les délais§ Pourcentage de recensements en cours	§ Rapports de projets § Rapport de suivi/évaluation de la SNDS § Rapports d'activités des administrations sectorielles	DSEE/INSAEDSA-MAEP, INSAE
OS 2.4	Assurer la production régulière des statistiques de l'environnement, de la gouvernance, de la paix et de la sécurité					
RA 2.4.1	Les collectes administratives, les enquêtes légères et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs de l'environnement, de la gouvernance, de la paix et de la sécurité	Disponibilité et adhésion des acteurs du ministère- Disponibilité des statistiques des structures sectorielles	* Outils de collecte actualisés* Collecte des données réalisée* Draft de l'annuaire statistique rédigé* Annuaire statistique validé* Données collectées auprès des différentes structures sectorielles et compilées* Premier draft de l'annuaire élaboré* Annuaire statistique national validé	§ Proportion de structures ayant produit une synthèse statistique (annuaire statistique, tableau de bord, note de conjoncture, etc.) sur la base des données de sources administratives§ Nombre d'annuaires statistiques sectoriels produits§ Nombre d'annuaires statistique nationaux produits	§ Annuaires statistiques§ Autres documents de synthèses statistiques§ Rapports de suivi/évaluation de la SNDS§ Rapports d'activités statistiques annuels des administrations sectoriels	Tous les ministères concernés (BN)DTIP/INSAE (Subvention INSAE)

Rubrique	Logique des résultats	Hypo thèses	Indicateurs d'effets	Produits	Sources de vérifications	Structures responsables
RA 2.4.2	La liste des indicateurs de suivi-évaluation des agendas nationaux et internationaux (ODD, PND, PC2D) est connue et régulièrement renseignée	Effectivité des collectes des statistiques courantes et d'enquêtes Disponibilité des ressources	<ul style="list-style-type: none"> * Les 82 indicateurs calculés sont renseignés dans les tableaux de bord de l'INSAE et des sectoriels * Les 23 indicateurs non calculés disposent de variables de renseignement dans les dispositifs de collecte actuels * Les 63 indicateurs non calculables disposent de dispositifs de collecte fonctionnels * Le nombre des indicateurs non calculables qui ont pu être renseignés dans les tableaux de bord de l'INSAE et des sectoriels * La revue annuelle du suivi des indicateurs des ODD est réalisée 	<ul style="list-style-type: none"> § Disponibilité de la liste § Mise à jour régulière de la liste § Nombre et pourcentage d'indicateurs produits 	§ Rapport de suivi/évaluation de la SNDS	DT/INSAE, Tous les ministères DGCS-ODD (DUE)
OS 2.5	Assurer la production régulière des statistiques sur la transformation digitale du Bénin et l'usage du numérique par les ménages					
RA 2.5.1	Les données nécessaires aux calculs des indicateurs du numérique suivies au niveau international tels que IDI, NRI, EGDI, etc sont régulièrement collectées (enquêtes, ou données administratives)	Disponibilité des ressources	Disponibilité de données actualisées sur le secteur du numérique du Bénin	Rapports d'enquêtes disponibles	§ Rapport de suivi/évaluation de la SNDS	DT/INSAE, MND
RA 2.5.2	Les indicateurs du numérique suivis au niveau international tels que IDI, NRI, EGDI sont calculés et diffusés auprès des organisations internationales du secteur du numérique	Effectivité des collectes des statistiques courantes et d'enquêtes Disponibilité des ressources	Le Bénin régulièrement classé par les organisations internationales du secteur du numérique	Indicateurs clés du secteur du numérique renseignés	§ Rapport de suivi/évaluation de la SNDS	DT/INSAE, MND

Rubrique	Logique des résultats	Hypo thèses	Indicateurs d'effets	Produits	Sources de vérifications	Structures responsables
AXE 3	Promotion de la culture statistique et de l'utilisation de l'information socio-économique					
OS 3.1	Améliorer la diffusion et la communication de l'information statistique					
RA 3.1.1	Une politique de diffusion et de communication en matière statistique est élaborée et vulgarisée	Disponibilité du document de politique de diffusion et de communication Meilleure coordination de la cellule de communication	* Les termes de références sont élaborés et validés* Le contrat du consultant est signé* Les travaux du contrat sont exécutés* Les documents technique de l'étude sont validés* Les documents de politique sont élaborés et vulgarisés* Le calendrier des publications des structures sectorielles est élaboré et disponible* Le calendrier de publications de l'INSAE est élaboré et disponible* Le calendrier des publications du SSN est élaboré et disponible	§ Document de la politique de diffusion et de Communication.§ Nombre de sessions de vulgarisation organisées	§ Rapports d'activités statistiques des administrations§ Rapports de suivi/évaluation de la SNDS§ Plans de communications	DCSFR/INSAE, CNS (DUE)DTIP/INSAE, Tous les ministères (MIC)
RA 3.1.2	Toutes les structures du Système Statistique National ont accès à des outils ou plateformes de diffusion de leurs informations statistiques	Volonté manifeste d'assurer une meilleure diffusion de l'information statistique	* Les termes de références sont élaborés et validés * Le contrat du consultant est signé * Les rapports de validation/réception sont disponibles * Les sites web des structures du SSN sont accessibles en ligne Les principales données des sectorielles et de l'INSAE sont stockées et gérer sur les serveurs * Les termes de références sont élaborés et validés * Le contrat du consultant est signé * Les rapports de validation/réception sont disponibles * Les plateformes de diffusion sont créées/refondues et fonctionnelles	§ Pourcentage de structures ayant accès à des outils ou plateforme de diffusion des informations	§ Rapports d'activités statistiques des administrations § Rapports de suivi/évaluation de la SNDS § Plans de communications	INSAE, CAPOD, MND, MCP, CSPEF, ME, MEEM, OEF/MPMEPE, OFFE DTIP/INSAE, DCSFR/INSAE, Ministères concernés (MESRS)
RA 3.1.3	Les productions statistiques sont diffusées et leur communication assurée	* Site web fonctionnel* Création d'un mailing list * Réseau de points focaux* Disponibilité du financement Volonté manifeste des statisticiens à promouvoir la culture statistique	Les publications sont accessibles aux utilisateurs * Les données sont mises à jour sur les plateformes Open Data, NADA, CountryStat* Les rapports de mise à jour sont disponibles* Les termes de références sont élaborés et validés* Les rapports des ateliers sont disponibles	§ Nombre de productions statistiques diffusées	§ Rapports d'activités statistiques des administrations§ Rapports de suivi/évaluation de la SNDS§ Plans de communications	DTIP/INSAE, Tous les ministèresDCSFR/INSAE, DTIP/INSAE, DSA/MAEP (DUE)DCSFR/INSAE, Tous les ministères (DUE)

Rubrique	Logique des résultats	Hypo thèses	Indicateurs d'effets	Produits	Sources de vérifications	Structures responsables
OS 3.2	Renforcer la coopération entre producteurs et utilisateurs des statistiques					
RA 3.2.1	L'offre et la demande statistique sont évaluées et réconciliées régulièrement	Volonté manifeste d'orienter l'offre vers une meilleure satisfaction la demande * Renforcement de l'équipe coordination statistique pour une meilleure coordination * Disponibilité du financement	* La plateforme est accessible * Les rapports d'évaluation des échanges sont disponibles * Un atelier producteur/utilisateurs est organisé * Les résultats de plusieurs études et enquêtes du SSN sont présentés * Les journées portes ouvertes sont organisées Nombre de partenariats de coopération signés effectifs	§ Nombres de sessions de réconciliation organisées § Nombre d'accords de partenariat entre les producteurs de données et les instituts de recherche § Nombre de requêtes (à l'endroit des autres administrations) pour information statistique servi § Nombre de rencontres d'échanges tenues entre les structures du SSN	§ Archives du SNN	DCSFR/INSAE (DUE) DCSFR/INSAE (BN, BM) Ministères concernés
RA 3.2.2	Le niveau de satisfaction des utilisateurs des statistiques officielles est périodiquement connu	Volonté manifeste d'orienter l'offre vers une meilleure satisfaction la demande	* Les termes de références sont élaborés et validés * Les documents techniques de l'enquête sont validés * Le rapport de l'enquête de satisfaction est validé et disponible	§ Niveau de satisfaction des utilisateurs	§ Rapports des enquêtes organisées	DCSFR/INSAE, DTIP/ INSAE Tous les Ministères concernés

CONCLUSION

Le présent document constitue pour le Gouvernement et les partenaires au développement du Bénin, le principal cadre d'interventions dans le domaine de l'information statistique en appui à la prise de décision. Sa mise en œuvre nécessite un engagement de l'ensemble des acteurs du SSN, la levée de toutes les contraintes d'ordres institutionnel et organisationnel, ainsi que le renforcement des capacités du Système en ressources humaines matérielles et financières.

L'engagement du Gouvernement est primordial et devra se traduire le plus rapidement possible par l'appui à la redynamisation de la coordination statistique et à la mise en œuvre des réformes institutionnelles au niveau du SSN.

De même, l'Etat devra consacrer davantage de ressources financières pour prendre en charge progressivement l'ensemble des activités statistiques courantes et des opérations de grande envergure.

Le CNS devra saisir l'opportunité de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) pour mobiliser les ressources supplémentaires destinées à la mise en œuvre efficace de la SNDS-3 (2020-2023).

ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE RENFORCEMENT DE CAPACITES STATISTIQUES

Critères	Indicateurs	Echelle d'appréciation : 4=Hautement développé ; 3=Développé ; 2=Faiblement développé ; 1=Sous-développé	Valeur actuelle	Valeur Cible
0. Préalables pour la qualité	<i>0.1. Collecte des informations et maintien de la confidentialité garantie par la loi sont effectifs.</i>		2	4
	<i>0.2. Coordination effective en matière de statistique</i>		2	3
	<i>0.3. Adéquation du nombre et des compétences des ressources humaines</i>		2	3
	<i>0.4. Adéquation des locaux, des équipements et des installations Internet</i>		1	3
	<i>0.5. Mesure de programmation, de suivi et d'évaluation mise en œuvre</i>		2	3
	<i>0.6. Concentration des efforts organisationnels sur la qualité</i>		2	3
1. Intégrité	<i>1.1. Indépendance des opérations statistiques</i>		2	4
	<i>1.2. Tradition reposant sur des normes professionnelles et éthiques</i>		2	3
2. Rigueur méthodologique	<i>2.1 Mise en œuvre des normes internationales ou régionales</i>		1	3
3. Exactitude et fiabilité	<i>3.1 Adéquation des sources de données</i>		2	3
	<i>3.2 Suivi des réponses</i>		2	4
	<i>3.3 Contrôle des données administratives</i>		2	4
	<i>3.4 Contrôle des résultats intermédiaires et finaux</i>		2	4
4. Utilité	<i>4.1 Consultation des utilisateurs</i>		2	4
	<i>4.2 Livraison à temps des résultats statistiques</i>		1	3
	<i>4.3 Périodicité des résultats statistiques</i>		1	3
5. Accessibilité	<i>5.1 Étendue de la diffusion</i>		2	3
	<i>5.2 Mise à jour des métadonnées</i>		1	3

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
Activité 1	<i>Doter l'INSAE de ressources humaines additionnelles suffisantes en spécialité et en effectif</i>	0,0	PM	PM	PM	PM				0,0	INSAE (BN)
Activité 2	<i>Doter tous les services statistiques sectoriels de statisticiens et assimilés additionnels suffisants en spécialité et en effectif</i>	0,0	PM	PM	PM	PM				0,0	Tous les ministères (BN)
RA 1.2.2	<i>Le personnel des autorités statistiques est régulièrement renforcé en capacités</i>	445,0	27,3	106,6	168,1	143,1	0,0	0,0	144,0	301,0	
Activité 1	<i>Organiser des formations continues en informatique (bases de données + applications métiers + plateformes de diffusion) au profit du personnel technique de la statistique des structures sectorielles et de l'INSAE</i>	36,9	4,1	8,2	12,3	12,3			22,0	14,9	INSAE (DUE)
Activité 2	<i>Organiser des formations continues en méthodes et logiciels statistiques (technique de sondage + CAPI + logiciels pour analyse des données d'enquêtes + logiciels pour analyse économétrique + SIG) au profit du personnel technique de la statistique des structures sectorielles et de l'INSAE</i>	61,5	8,2	12,3	20,5	20,5			37,0	24,5	INSAE (DUE)
Activité 3	<i>Organiser des renforcements de capacités techniques dans des domaines spécifiques (environnement, agriculture, finances publiques, affaires sociales, enseignement, emploi, sécurité routière, etc.) et en suivi-évaluation au profit du personnel technique de la statistique des structures sectorielles et de l'INSAE</i>	36,1		15,6	10,3	10,3			20,0	16,1	INSAE, Tous les ministères (DUE)
Activité 4	<i>Organiser des voyages d'études et/ou d'échange d'expériences pour le renforcement des capacités des cadres statisticiens des ministères en matière de production et d'analyse des données</i>	20,5	PM	20,5	PM	PM				20,5	DPP-MSa, DPP-MTFP, DPP-MASM, DDT-MTCA, MSp, Ministères concernés
Activité 5	<i>Organiser les stages de formation de perfectionnement et de recyclage à l'endroit des cadres de l'INSAE</i>	225,0	50,0	75,0	100,0					225,0	

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
Activité 6	Faire le suivi de l'adoption du Décret portant Statuts particuliers des Statisticiens	0,0	PM	PM					0,0	INSAE (BM, DUE)	
Activité 7	Organiser les formations des Adjoints Techniques de la Statistique (ADS)	65,0	15,0		50,0			65,0	0,0	INSAE (BN)	
RA 1.2.3	Les autorités statistiques des ministères sont dotées de moyens matériels adéquats	82,9	82,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	81,6	1,3	
Activité 1	Doter l'INSAE en matériels informatiques et bureautiques	40,7	40,7						39,9	0,8	INSAE (DUE)
Activité 2	Doter les structures sectorielles membres du SSN en matériels informatiques et bureautiques	42,2	42,2						41,7	0,5	INSAE, Structures concernées (DUE)
RA 1.2.4	Le financement des activités statistiques est effectif et sécurisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Activité 1	Rendre les organes de gestion du Fonds National de Développement de la Statistique (FNDStat) opérationnels	0,0			PM					0,0	INSAE
Activité 2	Rendre les organes de gestion du Fonds National de Développement de la Statistique (FNDStat) opérationnels	0,0		PM	PM					0,0	Tous les ministères
Activité 3	Faire le suivi de la mise en œuvre des conclusions de la Commission de l'UA relatives au financement des activités statistiques au sein des pays membres	0,0	PM	PM	PM	PM				0,0	INSAE
OS 1.3	Assurer la coordination effective de la mise en œuvre des activités statistiques	203,3	5,6	62,0	73,7	62,0	142,2	0,0	53,1	8,0	
RA 1.3.1	Le suivi de la production statistique au niveau national est effectif	127,7	5,6	36,8	48,5	36,8	75,6	0,0	44,1	8,0	
Activité 1	Le suivi de la production statistique au niveau national est effectif	0,0		PM	PM					0,0	INSAE, MPD
Activité 2	Elaborer chaque année le Programme National de la Statistique (PNS) et son Rapport (RNS)	8,0	2,0	2,0	2,0	2,0				8,0	INSAE

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
Activité 3	Organiser périodiquement les sessions du Conseil National de la Statistique et de ses commissions spécialisées (et ou thématiques)	14,4	3,6	3,6	3,6	3,6		14,4	0,0		INSAE (BM, DUE)
Activité 4	Organiser une revue à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie	11,7			11,7				11,7	0,0	INSAE (DUE)
RA 1.3.2	Le suivi de la production statistique au niveau sectoriel est effectif		0,0	25,2	25,2	25,2	66,6	0,0	9,0	0,0	
Activité 1	Organiser régulièrement les sessions des comités de pilotage des systèmes d'informations statistiques sectoriels	18,0		6,0	6,0	6,0	9,0		9,0	0,0	Tous les ministères (BN, DUE)
Activité 2	Organiser des missions formatives et de recyclage du personnel technique des structures déconcentrées sur la collecte de données de base	57,6		19,2	19,2	19,2	57,6			0,0	Tous les ministères (BN)
AXE 2	Amélioration et diversification de la production statistique de qualité et adaptée aux besoins de la planification du développement	20 343,6	2 010,7	6 619,2	7 044,0	4 669,7	5 531,8	1 664,0	3 842,6	9 305,2	
OS 2.1	<i>Développer et harmoniser les systèmes d'informations statistiques</i>	326,6	0,7	142,4	116,5	67,1	1,3	0,0	91,2	234,1	
RA 2.1.1	<i>Les manuels des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies de production statistique en vigueur sont disponibles et approuvés par le CNS</i>	80,8	0,0	34,4	23,2	23,2	0,0	0,0	66,7	14,1	
Activité 1	Actualiser le compendium des concepts et définitions du SSN	2,6		2,6					1,0	1,6	INSAE (DUE)
Activité 2	Actualiser le compendium des indicateurs du SSN	8,6		8,6					5,9	2,7	INSAE (DUE)
Activité 3	Elaborer les manuels de procédures et méthodologies de production des statistiques officielles	69,6		23,2	23,2	23,2			59,8	9,8	INSAE, Structures concernées (DUE)

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
RA 2.1.2	<i>Les codes et nomenclatures internationaux sont adaptés au contexte national et approuvés par le CNS</i>	24,5	0,0	18,0	3,3	3,3	0,0	0,0	24,5	0,0	
Activité 1	<i>Adapter au contexte national la nomenclature des Professions des Etats membres d'Afristat</i>	14,8		14,8				14,8	0,0		INSAE (DUE)
Activité 2	<i>Faire valider par la commission spécialisée du CNS les nomenclatures adaptées au contexte national</i>	9,8		3,3	3,3	3,3			9,8	0,0	INSAE (DUE)
RA 2.1.3	<i>Des progiciels de saisie, de traitement, de centralisation et d'archivage des donn sont mis en place et fonctionnels</i>	221,3	0,7	90,0	90,0	40,7	1,3	0,0	0,0	220,0	
Activité 1	<i>Réaliser une étude pour établir la cartographie de toutes les bases et sources de données du SSN (structures productrices, moteur de bases de données, typologie des données)</i>	1,3	0,7	0,0	0,0	0,7	1,3			0,0	INSAE (BN)
Activité 2	<i>Mettre en place ou améliorer les outils informatiques (bases de données, applications de gestion des données) des systèmes statistiques sectoriels et déconcentrés</i>	0,0	PM	PM	PM	PM				0,0	Tous les ministères
Activité 3	<i>Procéder à l'acquisition de tablettes complémentaires et d'appareils GPS pour digitaliser davantage les opérations de collecte des données</i>	220,0		90,0	90,0	40,0				220,0	INSAE (BAD, BM, FAO, BID)
OS 2.2	Assurer la production régulière des statistiques socio-démographiques	9 535,6	491,0	3 362,7	2 553,5	3 128,5	901,5	1 610,0	3 361,7	3 662,4	
RA 2.1.3	<i>Les collectes administratives, les enquêtes légères et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs socio-démographiques</i>	926,4	91,0	278,5	278,5	278,5	184,0	10,0	70,0	662,4	
Activité 1	<i>Elaborer les annuaires et bulletins statistiques du secteur Santé</i>	65,0	5,0	20,0	20,0	20,0			65,0		DPP/Msa

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
Activité 2	<i>Elaborer les annuaires et bulletins statistiques du secteur de l'Eau et des Mines</i>	32,0	5,0	9,0	9,0	9,0				32,0	DPP/MEM
Activité 3	<i>Elaborer les annuaires et bulletins statistiques du secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche</i>	75,4	5,0	23,5	23,5	23,5			40,0	35,4	DPP/MESRS (DUE)
Activité 4	<i>Elaborer les annuaires et bulletins statistiques du secteur de l'Enseignement Secondaire</i>	80,0	5,0	25,0	25,0	25,0				80,0	DPP/MESFTP
Activité 5	<i>Elaborer les annuaires et bulletins statistiques du secteur des Enseignements Maternel et Primaire</i>	185,0	5,0	60,0	60,0	60,0				185,0	DPP/MEMP
Activité 6	<i>Elaborer les annuaires et bulletins statistiques du secteur des Affaires Sociales et de la Microfinance</i>	50,0	5,0	15,0	15,0	15,0				50,0	DPP/MASM
Activité 7	<i>Elaborer les annuaires et bulletins statistiques du secteur du Travail</i>	65,0	5,0	20,0	20,0	20,0				65,0	DPP/MTFP
Activité 8	<i>Elaborer le Tableau de Bord Social</i>	16,0	4,0	4,0	4,0	4,0	16,0			0,0	INSAE (BN)
Activité 9	<i>Elaborer le Tableau de Bord sur l'Emploi</i>	8,0	2,0	2,0	2,0	2,0	8,0			0,0	OEF/MTFP
Activité 10	<i>Elaborer le Tableau de Bord Social de l'OFFE</i>	20,0	5,0	5,0	5,0	5,0	20,0			0,0	OFFE/MASMF (BN)
Activité 11	<i>Produire l'Indice Harmonisé des prix à la consommation (IHPC)</i>	120,0	30,0	30,0	30,0	30,0	120,0			0,0	INSAE (BN, AFRISTAT, UEMOA)
Activité 12	<i>Produire l'Indice de Coût de Construction (ICC)</i>	20,0	5,0	5,0	5,0	5,0	20,0			0,0	INSAE (BN)
Activité 13	<i>Elaborer du Bilan Alimentaire (BA)</i>	40,0	10,0	10,0	10,0	10,0		10,0	30,0	0,0	INSAE, DSA-MAEP (FAO, AFRISTAT)
Activité 14	<i>Mettre en place un système de collecte des données des faits d'état civil au niveau des 77 communes du Bénin</i>	150,0		50,0	50,0	50,0				150,0	INSAE

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
RA 2.2.2	<i>Les grandes enquêtes et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs socio-démographiques</i>	6 609,2	400,0	3 084,2	1 775,0	1 350,0	517,5	1 600,0	3 291,7	1 200,0	
Activité 1	<i>Réaliser la sixième édition de l'Enquête Démographique et de Santé du Bénin (EDSB-6)</i>	1 075,0		325,0	750,0	107,5		967,5	0,0		INSAE, DPP/MSa, (BN, USAID, UNICEF, UNFPA, FM)
Activité 2	<i>Réaliser la deuxième édition de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples (MICS) du Bénin</i>	1 500,0		1 350,0	150,0		75,0		1 425,0	0,0	INSAE, (BN, UNICEF)
Activité 3	<i>Réaliser une enquête nationale sur la migration au Bénin</i>	500,0		400,0	100,0		25,0		475,0	0,0	INSAE, (DUE, BN, OIM, C/ Suisse, BM)
Activité 4	<i>Elaborer l'Indice sur le Développement et les Inégalités des Sexes au Bénin (IDISB)</i>	14,2		14,2					14,2	0,0	DPP/MASMF, INSAE (DUE)
Activité 5	<i>Réaliser l'enquête FINESCOP</i>	100,0			100,0				100,0	0,0	DPP/MASMF, INSAE, (UNCDF)
Activité 6	<i>Réaliser la quatrième édition de l'Analyse Globale sur la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire (AGVSA-4)</i>	200,0				200,0	10,0		190,0	0,0	INSAE, (BN, PAM)
Activité 7	<i>Réaliser l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM)</i>	1 600,0	400,0	1 200,0				1 600,0		0,0	INSAE (JEMOA, BM)
Activité 8	<i>Réaliser l'Enquête Modulaire sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV)</i>	1 500,0			1 100,0	400,0	300,0			1 200,0	INSAE (BN)

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
Activité 9	Réaliser l'enquête sur la disponibilité et la capacité opérationnelle des services de santé (SARA)	120,0		120,0					120,0	0,0	DPP/MSa (OMS)
RA 2.2.3	Les recensements et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs socio-démographiques	2 000,0	0,0	0,0	500,0	1 500,0	200,0	0,0	0,0	1 800,0	
Activité 1	Réaliser les travaux préparatoires de la 5ème édition du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-5)	2 000,0			500,0	1 500,0	200,0			1 800,0	INSAE (C/ Suisse, BM, UNFPA, UNICEF, UE, BN)
OS 2.3	Assurer la production régulière des statistiques économiques et financières	8 265,0	1 479,0	2 122,0	3 932,0	732,0	4 584,0	54,0	346,1	3 280,9	
RA 2.3.1	Les collectes administratives, les enquêtes légères et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs économiques et financiers	1 855,0	109,0	582,0	582,0	582,0	184,0	44,0	346,1	1 280,9	
Activité 1	Elaborer des annuaires et bulletins statistiques du secteur des Finances Publiques et de l'Economie	35,0	5,0	10,0	10,0	10,0				35,0	DPP/MEF
Activité 2	Elaborer des annuaires et bulletins statistiques du secteur des Infrastructures et des Transports	80,0	5,0	25,0	25,0	25,0			45,7	34,3	DPP/MIT (DUE)
Activité 3	Elaborer des annuaires et bulletins statistiques du secteur de l'Energie	32,0	5,0	9,0	9,0	9,0				32,0	DPP/ME
Activité 4	Elaborer des annuaires et bulletins statistiques du secteur de l'Industrie et du Commerce	50,0	5,0	15,0	15,0	15,0				50,0	DPP/MIC
Activité 5	Elaborer des annuaires et bulletins statistiques du secteur des Sports	56,0	5,0	17,0	17,0	17,0				56,0	DPP/MSp
Activité 6	Elaborer des annuaires et bulletins statistiques des secteurs du Tourisme, de la Culture et des Arts	56,0	5,0	17,0	17,0	17,0				56,0	DPP/MTCA

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
Activité 7	Elaborer le Tableau de Bord de l'Economie Nationale et FINSTAT	16,0		4,0	4,0	4,0	4,0	16,0		0,0	DGAE (BN)
Activité 8	Elaborer le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE)	8,0	2,0	2,0	2,0	2,0	8,0			0,0	CSPEF/MEF (BN)
Activité 9	Elaborer les statistiques monétaires et financières et la Balance des Paiements	0,0	PM	PM	PM	PM				0,0	BCEAO
Activité 10	Réaliser annuellement les Enquêtes Statistiques Agricoles (ESA)	900,0		300,0	300,0	300,0				900,0	DSA/MAEP
Activité 11	Elaborer les comptes nationaux annuels	160,0	10,0	50,0	50,0	50,0	120,0	24,0	16,0	0,0	INSAE (BN, PSR-UE-MOA, PCI-BAD, GIZ)
Activité 12	Elaborer les comptes nationaux trimestriels	20,0	5,0	5,0	5,0	5,0	20,0			0,0	INSAE (BN)
Activité 13	Elaborer les statistiques du commerce extérieur	20,0	5,0	5,0	5,0	5,0	20,0			0,0	INSAE, DPP/MIC (BN)
Activité 14	Produire les Indices relatifs aux statistiques d'entreprises (IPPI, ICA, Indice de production des services de transport)	80,0	20,0	20,0	20,0	20,0		20,0	31,4	28,6	INSAE (PSR, PCI, DUE)
Activité 15	Produire l'Indice des Prix des Produits Agricoles à la Production (IPPAP)	120,0	30,0	30,0	30,0	30,0			57,0	63,0	INSAE (BM, DUE)
Activité 16	Mettre à jour le répertoire statistique des entreprises	72,0	3,0	23,0	23,0	23,0			46,0	26,0	INSAE (DUE)
Activité 17	Mettre en place et animer la cellule de modélisation et d'analyse économique	150,0		50,0	50,0	50,0			150,0	0,0	INSAE (PNUD)
RA 2.3.2	Les grandes enquêtes et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs économiques et financiers	410,0	410,0	0,0	0,0	0,0	400,0	10,0	0,0	0,0	
Activité 1	Réaliser l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI)	10,0	10,0					10,0		0,0	INSAE (PSR / UEMOA via AFRISTAT)

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
Activité 2	<i>Réaliser la deuxième édition de l'Enquête sur le Commerce Extérieur Non Enregistré (ECENE)</i>	400,0	400,0				400,0			0,0	INSAE, DPP/MIC, BCEAO, DGAE
RA 2.3.3	<i>Les recensements et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs économiques et financiers</i>	6 000,0	960,0	1 540,0	3 350,0	150,0	4 000,0	0,0	0,0	2 000,0	
Activité 1	<i>Réaliser la 3ème édition du Recensement Général des Entreprises (RGE-3)</i>	2 000,0		200,0	1 650,0	150,0				2 000,0	INSAE, DPP/MIC
Activité 2	<i>Réaliser le Recensement National de l'Agriculture (RNA)</i>	4 000,0	960,0	1 340,0	1 700,0		4 000,0			0,0	DSA-MAEP, INSAE
OS 2.4	<i>Assurer la production régulière des statistiques de la gouvernance, de l'environnement, de la paix et de la sécurité</i>	1 351,4	35,0	472,1	422,1	422,1	45,0	0,0	43,6	1 262,8	
RA 2.4.1	<i>Les collectes administratives, les enquêtes légères et leurs rapports sont régulièrement réalisés dans les secteurs de la gouvernance, de l'environnement, de la paix et de la sécurité</i>	326,4	35,0	97,1	97,1	97,1	0,0	0,0	43,6	282,8	
Activité 1	<i>Elaboration des annuaires et bulletins statistiques du secteur du Plan et du Développement</i>	59,0	5,0	18,0	18,0	18,0				59,0	DPP/MPD
Activité 2	<i>Elaboration des annuaires et bulletins statistiques du secteur des Affaires Etrangères</i>	35,0	5,0	10,0	10,0	10,0				35,0	DPP/MAEC
Activité 3	<i>Elaboration des annuaires et bulletins statistiques du secteur du Cadre de Vie</i>	62,0	5,0	19,0	19,0	19,0				62,0	DPP/MCVDD
Activité 4	<i>Elaboration des annuaires et bulletins statistiques du secteur de la Défense Nationale</i>	20,0	5,0	5,0	5,0	5,0				20,0	DPP/MDN
Activité 5	<i>Elaboration des annuaires et bulletins statistiques du secteur de la Sécurité Publique</i>	35,0	5,0	10,0	10,0	10,0				35,0	DPP/MISP

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
Activité 6	<i>Elaborer les annuaires et bulletins statistiques du secteur de la Justice</i>	80,4	5,0	25,1	25,1	25,1			43,6	36,8	DPP/MJ (DUE)
Activité 7	<i>Elaborer les annuaires et bulletins statistiques du secteur de la Décentralisation</i>	35,0	5,0	10,0	10,0	10,0				35,0	DPP/MDGL
Activité 8	<i>Elaborer l'annuaire statistique national</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	INSAE (BN)
RA 2.4.2	<i>La liste des indicateurs de suivi-évaluation des agendas nationaux et internationaux (ODD, PND, PC2D) est connue et régulièrement renseignée</i>	1 025,0	0,0	375,0	325,0	325,0	45,0	0,0	0,0	980,0	
Activité 1	<i>Renseigner le tableau de bord des indicateurs calculés de suivi des agendas nationaux et internationaux (ODD, PND, PC2D)</i>	PM	PM	PM	PM	PM				0,0	INSAE, DGCS-ODD, Tous les ministères
Activité 2	<i>Renforcer le dispositif statistique pour prendre en compte les indicateurs ODD par l'extension des questionnaires à des modules complémentaires pour la collecte des informations sur les ODD</i>	180,0		60,0	60,0	60,0				180,0	INSAE, DGCS-ODD
Activité 3	<i>Appuyer la mise en place de mécanisme de collecte des indicateurs ODD non renseignables par le Système Statistique actuel</i>	800,0		300,0	250,0	250,0				800,0	INSAE, DGCS-ODD
Activité 4	<i>Faire la revue annuelle du suivi des indicateurs des ODD</i>	45,0		15,0	15,0	15,0	45,0			0,0	DGCS-ODD (BN)
OS 2.5	<i>Assurer la production régulière des statistiques sur la transformation digitale du Bénin et l'usage du Numérique par les ménages</i>	865,0	5,0	520,0	20,0	320,0	0,0	0,0	0,0	865,0	
RA 2.5.1	<i>Les données nécessaires aux calculs des indicateurs du numérique suivies au niveau international tels que IDI, NRI, EGDI, etc sont régulièrement collectées (enquêtes, ou données administratives)</i>	865,0	5,0	520,0	20,0	320,0	0,0	0,0	0,0	865,0	

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
Activité 1	<i>Elaborer des annuaires et bulletins statistiques du secteur de l'Economie Numérique</i>	65,0	5,0	20,0	20,0	20,0				65,0	DPP/MEND, DPP/MCP
Activité 2	<i>Réaliser l'Enquête de référence sur l'accès aux TIC et leur utilisation par les ménages, les particuliers et les entreprises (ETIC) ainsi que son suivi</i>	800,0		500,0		300,0				800,0	INSAE, DPP/MEND, DPP/MCP, ARCEP
RA 2.5.2	<i>Les indicateurs du numérique suivis au niveau international tels que IDI, NRI, EGDI sont calculés et diffusés auprès des organisations internationales du secteur du numérique</i>	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	
Activité 1	<i>Déterminer et publier les indicateurs internationaux</i>	PM	PM	PM	PM	PM					DPP/MEND, DPP/MCP, ARCEP
AXE 3	Promotion de la culture statistique et de l'utilisation de l'information socio-économique	781,3	14,6	144,0	427,2	195,5	34,0	0,0	64,7	682,6	
OS 3.1	<i>Améliorer la diffusion et la communication de l'information statistique</i>	712,9	8,6	119,8	417,2	167,2	0,0	0,0	48,3	664,6	
RA 3.1.2	<i>Une politique de diffusion et de communication en matière statistique est élaborée et vulgarisée</i>	11,2	0,0	11,2	0,0	0,0	0,0	0,0	4,9	6,3	
Activité 1	<i>Elaborer et publier le document de politique de diffusion et de communication des productions statistiques du SSN</i>	11,2		11,2					4,9	6,3	INSAE, (DUE)
Activité 2	<i>Elaborer et publier chaque année les calendriers de diffusion des productions statistiques du SSN</i>	0,0	PM	PM	PM	PM				0,0	INSAE, DPP-MIC, Tous les ministères
RA 3.1.2	<i>Toutes les structures du Système Statistique National ont accès à des outils ou plateformes de diffusion de leurs informations statistiques</i>	650,0	0,0	100,0	400,0	150,0	0,0	0,0	0,0	650,0	

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
Activité1	Elaborer et publier le document de politique de diffusion et de communication des productions statistiques du SSN	11,2		11,2				4,9	6,3		INSAE, (DUE)
Activité 2	Elaborer et publier chaque année les calendriers de diffusion des productions statistiques du SSN	0,0	PM	PM	PM	PM				0,0	INSAE, DPP-MIC, Tous les ministères
RA 3.1.2	Toutes les structures du Système Statistique National ont accès à des outils ou plateformes de diffusion de leurs informations statistiques	650,0	0,0	100,0	400,0	150,0	0,0	0,0	0,0	650,0	
Activité1	Créer ou refondre les sites web des autorités statistiques	0,0	PM	PM	PM	PM				0,0	INSAE, CAPOD, MND, MCP, CSPEF, ME, MEEM, OEF, OFFE
Activité 2	Doter l'INSAE d'un Data Center	650,0		100,0	400,0	150,0				650,0	INSAE
Activité 3	Créer des plateformes numériques nationales de diffusion des informations statistiques et de leurs métadonnées (E-compendium)	0,0	PM	PM	PM	PM				0,0	INSAE, DPP-MES-RS, Ministères concernés
RA 3.1.3	Les productions statistiques sont diffusées et leur communication assurée	51,7	8,6	8,6	17,2	17,2	0,0	0,0	43,4	8,3	
Activité 1	Assurer la diffusion des publications (annuaires, bulletins, rapports, compendium) du Système Statistique National à travers les plateformes numériques (site web, mailing list, support électronique)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0,0		INSAE, Tous les ministères
Activité 2	Mettre à jour les données sur les plateformes conventionnelles de diffusion du Système Statistique National (Open Data, NADA)	51,7	8,6	8,6	17,2	17,2		43,4	8,3		INSAE, DSA/MAEP (DUE)

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
OS 3.2	<i>Renforcer la coopération entre producteurs et utilisateurs des statistiques</i>	68,4	6,0	24,2	10,0	28,2	34,0	0,0	16,4	18,0	
RA 3.2.1	<i>L'offre et la demande statistique sont évaluées et réconciliées régulièrement</i>	68,4	6,0	24,2	10,0	28,2	34,0	0,0	16,4	18,0	
Activité 1	<i>Organiser un atelier biennal de réconciliation entre l'offre et la demande des statistiques officielles</i>	16,4		8,2		8,2			16,4	0,0	INSAE (DUE), Tous les ministères
Activité 2	<i>Organiser chaque année la Journée Africaine de la Statistique (JAS) en réunissant les producteurs et utilisateurs des statistiques officielles</i>	32,0	6,0	6,0	10,0	10,0	24,0			8,0	INSAE (BN)
Activité 3	<i>Organiser des journées portes ouvertes sur les statistiques officielles avec les utilisateurs pour une meilleure vulgarisation et utilisation des productions statistiques et de leurs outils de diffusion</i>	20,0		10,0		10,0	10,0			10,0	INSAE, Tous les ministères (BN)
Activité 4	<i>Mettre en place des partenariats de coopération entre l'INSAE et des structures des secteurs public et privé pour promouvoir les études et analyses approfondies sur des thématiques socio-économiques et environnementales</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				0,0	INSAE, Ministères concernés
RA 3.2.2	<i>Le niveau de satisfaction des utilisateurs des statistiques officielles est périodiquement connu</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Activité 1	<i>Réaliser des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs des statistiques courantes et de l'annuaire statistique de l'INSAE</i>	15,0		15,0						15,0	INSAE
Activité 2	<i>Réaliser des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs des annuaires statistiques et autres productions courantes des services statistiques sectoriels</i>	15,0			15,0					15,0	Tous les ministères

Rubrique	Activité / Réforme	Coût prévu (en millions de FCFA)					Part Etat	Part Prog Region	Part PTF	Part Rech.	Structures responsables
		Total	2020	2021	2022	2023					
Activité 3	<i>Réaliser des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs des productions statistiques des grandes enquêtes (EMICOV, EHCVM, EDS, MICS, RGE-3, RNA, ERI-ESI, SARA, etc.)</i>	15,0				15,0				15,0	INSAE, Ministères concernés

ANNEXE 3 : MATRICE D'ARRIMAGE ENTRE LA SNDS-3, LES ODD ET LE PND

Résultats et Activités de l'Axe stratégique 2																
Résultats attendus 2.2.1, 2.3.1, 2.4.1 et 2.5.1 : Les collectes de données statistiques de sources administratives, les enquêtes légères et leurs rapports sont régulièrement réalisés							Résultats attendus 2.2.2, 2.3.2 et 2.5.1 : Les grandes enquêtes et leurs rapports sont régulièrement réalisés					Résultats attendus 2.2.3 et 2.3.3 : Les recensements et leurs rapports sont régulièrement réalisés				
Annuaires statistiques des ministères	Bulletins statistiques périodiques des ministères	Annuaire statistique national	Tableau de Bord Social (TBS)	Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE)	Statistiques monétaires et financières et la Balance des Paiements	Comptes nationaux annuels	Enquête Démographique et de Santé du Bénin (EDSB6)	Analyse Globale sur la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire (AGV-SA-4)	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM)	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI)	Enquête sur la disponibilité et la capacité opérationnelle des services de santé (SARA)	Enquêtes Statistiques Agricoles annuelles (ESA)	Travaux préparatoires du RGPH-5	3ème édition du Recensement Général des Entreprises (RGE-3)	Recensement National de l'Agriculture (RNA)	
1.2																
1.3																
1.4							X		X							
2.1								X	X							
2.2							X									
2.3	X	X	X	X						X		X				X
3.1							X				X		X			
3.2							X				X		X			
3.3	X	X	X	X							X					
3.4	X	X	X	X			X				X					
3.7							X				X					
4.1	X	X	X	X												
4.4	X	X	X	X												
4.5	X	X	X	X												
5.1	X	X	X	X			X		X							
5.5	X	X	X	X					X							
6.1							X		X							
6.2							X		X							
6.4	X															
6.5	X															
7.1							X		X							

Résultats et Activités de l'Axe stratégique 2

Résultats attendus 2.2.1, 2.3.1, 2.4.1 et 2.5.1 :
Les collectes de données statistiques de sources administratives, les enquêtes légères et leurs rapports sont régulièrement réalisés

Résultats attendus 2.2.2, 2.3.2 et 2.5.1 :
Les grandes enquêtes et leurs rapports sont régulièrement réalisés

Résultats attendus 2.2.3 et 2.3.3 :
Les recensements et leurs rapports sont régulièrement réalisés

	Annuaires statistiques des ministères	Bulletins statistiques périodiques des ministères	Annuaire statistique national	Tableau de Bord Social (TBS)	Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE)	Statistiques monétaires et financières et la Balance des Paiements	Comptes nationaux annuels	Enquête Démographique et de Santé du Bénin (EDSB6)	Analyse Globale sur la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire (AGV-SA-4)	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM)	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI)	Enquête sur la disponibilité et la capacité opérationnelle des services de santé (SARA)	Enquêtes Statistiques Agricoles annuelles (ESA)	Travaux préparatoires du RGPH-5	3ème édition du Recensement Général des Entreprises (RGE-3)	Recensement National de l'Agriculture (RNA)
8.3										X	X					
8.5										X						
8.9	X	X	X	X						X						
9.1	X	X	X	X												
9.2	X	X	X	X			X			X						
9.5	X	X	X	X												
10.1										X						
10.2										X						
11.1								X		X						
11.3														X		
11.5	X	X	X	X												
12.2							X									
12.5	X	X	X	X												
12.8	X	X	X	X												
13.1	X	X	X	X												
14.2	X	X	X	X												
14.5	X	X	X	X												
15.1	X	X	X	X												
15.2	X	X	X	X												
15.3	X	X	X	X												
16.2	X	X	X	X				X								
16.3	X	X	X	X						X				X	X	
16.5										X						
16.6	X	X	X	X				X		X						
16.9	X															

Cibles ODD prioritaires

Résultats et Activités de l'Axe stratégique 2

Résultats attendus 2.2.1, 2.3.1, 2.4.1 et 2.5.1 : Les collectes de données statistiques de sources administratives, les enquêtes légères et leurs rapports sont régulièrement réalisés	Résultats attendus 2.2.2, 2.3.2 et 2.5.1 : Les grandes enquêtes et leurs rapports sont régulièrement réalisés	Résultats attendus 2.2.3 et 2.3.3 : Les recensements et leurs rapports sont régulièrement réalisés
---	--	---

	<i>An-nuaires statis-tiques des mi-nistères</i>	<i>Bulletins statis-tiques pério-diques des mi-nistères</i>	<i>Annuaire statis-tique national</i>	<i>Tableau de Bord Social (TBS)</i>	<i>Tableau des Opé-rations Financières de l'État (TOFE)</i>	<i>Statis-tiques moné-taires et finan-cières et la Balance des Paie-ments</i>	<i>Comptes natio-naux annuels</i>	<i>Enquête Démo-gra-phique et de Santé du Bénin (EDSB6)</i>	<i>Analyse Globale sur la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire (AGV-SA-4)</i>	<i>Enquête Harmo-nisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM)</i>	<i>Enquête Régio-nale Intégrée sur l'Em-ploi et le Secteur Informel (ERI-ESI)</i>	<i>Enquête sur la disponi-bilité et la capacité opér-ationnelle des services de santé (SARA)</i>	<i>Enquêtes Statis-tiques Agricoles an-nuelles (ESA)</i>	<i>Travaux prépara-toires du RGPH-5</i>	<i>3ème édition du Recense-ment Gé-néral des Entreprises (RGE-3)</i>	<i>Recen-sement National de l'Agriculture (RNA)</i>
--	---	---	---------------------------------------	-------------------------------------	---	---	-----------------------------------	---	---	--	---	--	--	---	--	---

OS du PND	1.1							X									
	1.2	X	X	X	X					X							
	1.3	X	X	X													
	1.4									X							
	1.5	X	X	X					X	X							
	2.1					X		X									
	2.2	X	X	X				X			X						
	2.3					X	X										
	2.4	X	X	X													
	2.5							X									
	2.6					X											
	3.1	X	X	X				X									
	3.2	X	X	X					X		X				X		
	4.1										X						
	4.2										X						
	4.3	X		X							X						
	4.4		X														
	4.5										X						
4.6										X							

ANNEXE 4 : EQUIPE DE L'ELABORATION DE LA SNDS-3

ORIENTATION

- » Abdoulaye **BIO TCHANE**
Ministre du Plan et du Développement.

COORDINATION

Président :

- » Laurent Mahounou **HOUNSA** (DG-INSAE)

Vice-Président :

- » Armelle AHAMIDE **MEANGOUA** (DGA-INSAE)

Communicateur :

- » Brice **TOMAVO** (CCOM-INSAE)

REDACTION ET MISE EN FORME

Rédacteurs en Chef :

- » Abel **EBONGUE** (Expert production statistique)
- » Amadou Talla **GUEYE** (Expert mécanisme de mise en œuvre)

Membres :

- » Richard **MICHEL** (Expert réformes institutionnelles)
- » Léonce **ADICO** (Expert système d'information et TICs)

Secrétaires :

- » Jules **DAGA** (DCSFR-INSAE)
- » Gillis **GOGAN** (SCS-DCSFR-INSAE)
- » Fèmi Christian **DOSSOU** (SPCER-DCSFR-INSAE)

STRUCTURES IMPLIQUEES

Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD)
Directions de la Programmation et de la Prospective (DPP),
Direction de la Statistique Agricole (DSA),
Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers (CSPEF),
Offices de l'Etat disposant d'un service statistique,
Partenaires Techniques et Financiers (PTF),
Entreprises et organismes de la Société Civile.

RELECTURE

Commission Economique pour l'Afrique (CEA) :

Babakar **FALL**,

Pr Valentin **OUOBA**,

Philippe **NGANGO GAFISHI**,

Leandre Foster **NGOGANG WANDJI**

Joseph **ILBOUDO**

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	iii
SOMMAIRE	v
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES	vi
LISTES DES TABLEAUX	viii
DEFINITIONS DES CONCEPTS CLES	ix
INTRODUCTION	1
CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	1
DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ELABORATION DE LA SNDS-3.....	3
CHAPITRE 1 : DIAGNOSTIC DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL (SSN)	5
1.1. ORGANISATION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	6
1.1.1. Cadre institutionnel et légal.....	6
1.1.2. Cadre technique de la production statistique.....	7
1.2. BILAN DE LA MISE EN OEUVRE DE LA SNDS-2	7
1.2.1. Evaluation des réalisations des actions inscrites dans l'axe stratégique 1.....	9
1.2.2. Evaluation des réalisations des actions inscrites dans l'axe stratégique 2.....	9
1.2.3. Evaluation des réalisations des actions inscrites dans l'axe stratégique 3.....	10
1.2.4. Evaluation des réalisations des actions inscrites dans l'axe stratégique 4.....	10
1.3. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	10
1.3.1. Les principales forces du SSN	10
1.3.1.1. Cadre juridique et institutionnel.....	10
1.3.1.2. Ressources humaines, financières et technologiques.....	10
1.3.1.3. Production et diffusion statistique.....	11
1.3.2. Les principales faiblesses du SSN	11
1.3.2.1. Cadre juridique et institutionnel.....	11
1.3.2.2. Ressources humaines.....	11
1.3.2.3. Ressources financières, matérielles et technologiques.....	13
1.3.2.4. Production statistique.....	14
1.3.2.5. Diffusion, communication et archivage.....	15
1.3.3. Les principales opportunités de développement du SSN	15
1.3.4. Les principales menaces pesant sur le SSN	16
CHAPITRE 2 : ORIENTATION STRATEGIQUE DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	17
2.1. ENJEUX ET DEFIS SPECIFIQUES DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	18
2.1.1. Les enjeux du développement du Système statistique national.....	18
2.1.2. Les défis liés au développement du Système statistique national	18
2.2. VISION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	20
2.3. AXES STRATEGIQUES DE LA SNDS-3	20
AXE STRATEGIQUE 1 : Renforcement du cadre de fonctionnement du Système Statistique National.	22
AXE STRATEGIQUE 2 : Amélioration et diversification de la production statistique de qualité et adaptée aux besoins de la planification du développement.	22
AXE STRATEGIQUE 3 : Promotion de la culture statistique et de l'utilisation de l'information socio-économique.	24
CHAPITRE 3 : ACTIONS ET CHANGEMENTS ATTENDUS DE LA SNDS-3	25
3.1. AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT DU CADRE DE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	26

3.1.1. Réforme du Système Statistique National	26
3.1.1.1. Vote de la loi et opérationnalisation des textes législatifs et réglementaires.....	27
3.1.1.2. Renforcement du cadre légal des SIS sectoriels	27
3.1.2. Renforcement des ressources du Système Statistique National	28
3.1.2.1. Formation et le recyclage du personnel du SSN	28
3.1.2.3. Appui logistique au SSN	29
3.1.2.4. Renforcement du financement de l'activité statistique	29
3.1.3. Meilleure coordination de la mise en oeuvre de la SNDS	32
3.2. AXE STRATEGIQUE 2 : AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DE QUALITE ET ADAPTEE AUX BESOINS DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT	32
3.2.1. Développement et harmonisation des systèmes d'informations statistiques	33
3.2.1.1. L'amélioration de la qualité des données	35
3.2.1.2. Utilisation des progiciels/TIC pour la collecte et la production des données statistiques	33
3.2.2. Amélioration de la production régulière des statistiques	35
3.2.2.1. Statistiques de sources administratives	36
3.2.2.2. Les opérations statistiques	37
3.3. AXE STRATEGIQUE 3 : PROMOTION DE LA CULTURE STATISTIQUE ET DE L'UTILISATION DE L'INFORMATION SOCIO-ECONOMIQUE	37
3.3.1. Amélioration de la diffusion et de la communication de l'information statistique	38
3.3.1.1. Elaboration d'une politique de communication et de diffusion	38
3.3.1.2. Utilisation des plateformes pour la diffusion des données	38
3.3.2. Renforcement de la coopération entre producteurs et utilisateurs des statistiques	39
3.4. PORTEE DE LA THEORIE DU CHANGEMENT DE LA SNDS-3	39
CHAPITRE 4 : MISE EN OEUVRE DE LA SNDS-3	42
4.1. DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE ET FINANCEMENT DE LA STRATEGIE	43
4.1.1. Dispositif de mise en oeuvre de la stratégie	43
4.1.2. Budget prévisionnel de la stratégie	43
4.1.3. Mécanisme de financement.....	46
4.2. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	48
4.2.1. Revue annuelle et suivi	48
Le Programme National de la Statistique (PNS)	48
Le Rapport National de la Statistique (RNS)	49
4.2.2. Evaluations périodiques	48
L'enquête auprès des utilisateurs des produits statistiques	48
L'enquête d'évaluation des capacités statistiques nationales	49
4.3. CONDITIONS DE REUSSITE DE LA STRATEGIE	49
4.4. CADRE DE MESURE DES PERFORMANCES	50
CONCLUSION	60
ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE RENFORCEMENT DE CAPACITES STATISTIQUES	61
ANNEXE 2 : PLAN D'ACTION BUDGETISE DE LA STRATEGIE	62

ANNEXE 3 : MATRICE D'ARRIMAGE ENTRE LA SNDS-3, LES ODD ET LE PND	77
ANNEXE 4 : EQUIPE DE L'ELABORATION DE LA SNDS-3	80
TABLE DES MATIERES	82